



Adoption d'un règlement décrétant l'exécution de travaux publics

Elargissement de la rue St-Jean-Baptiste

Franc... Parler

VICTORIAVILLE (R.L.) — Une cinquantaine de jeunes qui ont suivi les cours de l'école de baseball de Victoriaville pourront, grâce au service des loisirs, assister à une joute des Expos de Montréal, dimanche soir prochain. Les visiteurs seront alors le club San Francisco.

Le responsable de l'école M. Gaston Houle nous a confié que les pratiques ont lieu le mercredi soir et le samedi matin sur les terrains du Collège. M. Houle a ajouté que des équipes étaient sur le point d'être formées afin que quelques joutes soient disputées d'ici la fin de la saison.

L'Association Lacadaire du Canada organise un rallye sobriété dimanche prochain le 24 août au Cap-de-la-Madeleine. Le rallye débutera à 10 heures pour se terminer, à 15h30. Il y aura messe conclue à 11h, et une séance d'animation à 14 heures.

Chaque année, le dernier vendredi d'août soit du 29 au 30, les habitués des nuits de prières aiment participer à celle organisée par la Société des artisans pour effectuer leur pèlerinage annuel au Cap-de-la-Madeleine. Le départ se fera comme d'habitude du stationnement de l'église St-Gabriel.

Quelques professeurs qui discutaient dans un restaurant de Victoriaville, hier matin, semblaient douter de la bonne volonté de leur représentant syndical, M. Laliberté. Un des professeurs en question mentionna: "Pour moi, il le fait par exprès pour retarder le règlement, parce que durant ce temps il se promène dans les grands Hôtels à nos frais".

Un golfeur qui participait mercredi dernier au tournoi industriel de Victoriaville mentionnait à un confrère: "Si tu joues en haut de 100, surveille ton golf. Si tu joues en bas de 80, surveille ton commerce".

Plusieurs constructeurs de la région des Bois-Francs assisteront au 8e congrès provincial des constructeurs d'habitations, qui aura lieu à Québec. La convention se déroulera les 2, 3 et 4 octobre à l'hôtel-motel Congress Inn. Un programme spécial est prévu pour les femmes.

A la dernière réunion du conseil, un employé de Rubin Bros s'est plaint que la défense de tourner à gauche sur la rue St-François, pour les travailleurs qui viennent de la rue Notre-Dame et désirent se rendre à leur place de travail, cause beaucoup d'inconvénients. Le conseil a suggéré à cet employé de rencontrer le directeur de police pour discuter de la question. Si l'on constate que cette mesure cause plus d'ennuis qu'elle apporte d'avantages, on l'abolira tout simplement.

Un autre résidant de la rue Fabiola s'est plaint du fait qu'il avait reçu un compte de taxes pour de l'asphalte en face de sa propriété. Il expliqua qu'il ne paierait pas ce compte parce que la ville n'avait pas posé cet asphalte. On expliqua alors que le compte envoyé cette année était pour l'asphalte posé en 1961. On se souvient qu'un envoi de comptes massif pour la même affaire l'an dernier avait créé toute une discussion mais que la grande majorité des propriétaires ont maintenant payé le compte.

Le nouveau propriétaire du motel Lion d'Or, dont l'établissement est situé sur la route 5 dans la municipalité de Ste-Victoire, a formulé une demande pour se relier au système d'aqueduc et d'égouts de la ville. Le conseil a remis la demande au conseiller juridique pour savoir si la ville a l'obligation de fournir ces services.

Des contribuables demeurant près du terrain de balle molle l'Académie ont formulé des plaintes à l'effet que des parties de fin de semaine s'étaient terminées aux petites heures du matin et que des cris les avaient dérangés. Le conseil a demandé qu'à l'avenir le directeur des loisirs s'organise avec les promoteurs de ce genre de tournois pour que les rencontres prennent fin à 23 heures le soir et dans des cas imprévus à minuit au plus tard.

Le conseil de ville de Victoriaville a refusé une demande de souscription de la Société canadienne du cancer.

Le club Optimiste de Victoriaville tenait un souper, hier soir à l'hôtel Manoir Victoria, afin de faire le point sur les nombreuses activités qu'il a organisées et organisera encore d'ici la fin de l'été.

Le conseil de ville a consenti à ce que M. Jean-Guy Taurigny, inspecteur en bâtiments de la ville, assiste au congrès de l'Association des officiers en bâtiments du Québec inc, qui sera tenu à Montréal les 16, 17, 18 et 19 septembre prochain.

Les édiles municipaux ont approuvé l'estimation no 1 au montant de \$42,418.90, des travaux de pavage exécutés par Modern Paving et Construction Ltd, de même que l'estimation finale au montant de \$6,032.43 des travaux exécutés à l'abri du parc Bois-Francs par l'entrepreneur Conrad Fortin.

On a également approuvé un plan pour améliorer l'éclairage des rues Luneau et des Chênes. Cinq nouvelles lampes de rue seront ainsi installées.

Le conseil de ville ne tiendra pas de réunion lundi soir prochain et la prochaine séance régulière a été fixée au 2 septembre prochain.

A compter de jeudi, les organisateurs du rodéo monstre, prévu pour dimanche prochain, tenteront de créer une atmosphère western à Victoriaville. C'est ainsi que plusieurs personnes appelées à servir le public, comme restaurateurs, garagistes et même journalistes, seront invités à porter un magnifique chapeau de cowboy blanc.



UNE FEMME DE VICTORIAVILLE A été blessée gravement dans un accident impliquant deux automobiles, hier matin vers 9h30, à l'intersection des rues Edouard et Notre-Dame-Ouest à Victoriaville. Mme Paul-E. Beaudet de la R.R. 3, débouchait de la rue Edouard. Elle a été violemment projetée à l'extérieur de son véhicule quand une autre automobile qui circulait sur la rue Notre-Dame-Ouest ne pu freiner assez vite pour éviter l'impact. Cette deuxième automobile était conduite par M. Armand Hou-

le de Victoriaville. Sur la seconde photo, nous apercevons les ambulanciers de la maison Desrochers et Frère de Victoriaville s'apprêtant à placer la blessée sur la civière. Cet accident d'hier matin a créé un certain embouteillage du fait que les deux véhicules impliqués immobilisaient la circulation sur la rue Notre-Dame-Ouest. Une preuve de cet embouteillage est cette petite automobile européenne que son conducteur abandonna au beau milieu de la rue pour courir voir l'accident.

Une femme projetée hors de son auto dans la collision de deux voitures

VICTORIAVILLE (R.L.) — Mme Paul E. Beaudet, âgée dans la cinquantaine, et demeurant sur la route rurale 3 à Victoriaville, a subi des blessures assez graves à la suite d'un accident survenu à l'intersection des rues Notre-Dame-Ouest et Edouard, à 9h30 heures hier matin.

Mme Beaudet, qui conduisait une automobile de marque Pontiac, débouchait de la rue Edouard pour tourner sur la rue Notre-Dame-Ouest. A ce moment une automobile conduite par M. Armand Houle, de la route St-Albert venait sur la rue Notre-Dame ouest, en di-

rection du centre ville. L'Oldsmobile de récent modèle ne put freiner assez tôt et percuta la Pontiac du côté du chauffeur. Mme Beaudet fut projetée à quelques pieds à l'extérieur de son véhicule, sous la force de l'impact. Les ambulanciers de la maison Desrochers & Frère de Victoriaville ont transporté

la victime à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Les agents Michel Béliveau et Demers se sont rendus sur les lieux de l'accident. L'automobile de marque Pontiac est une perte totale tandis que l'Oldsmobile de M. Houle a été avariée pour au moins \$1,500.

VICTORIAVILLE (R.L.) — A leur réunion de cette semaine, les édiles municipaux ont adopté le règlement 283 N.S. décrétant l'exécution de différents travaux publics pour un montant total appréciable de \$380.000.

Si une forte partie du règlement comprend des montants d'argent pour l'amélioration ou la création de systèmes d'eau et d'égouts, il se trouve deux parties qui constitueront une amélioration très visible pour les contribuables.

En effet, le règlement prévoit un déboursé de l'ordre de \$30,695 pour l'élargissement de la rue St-Jean-Baptiste. De fait, la rue St-Jean-Baptiste sera élargie pour le secteur compris entre la rue Octave et la rue St-Dominique. Ce secteur de la rue St-Jean-Baptiste est fort étroit. Comme il est devenu fortement commercial depuis l'ouverture de la Régie des alcools, l'agrandissement du Marché G. Grenier, et fort achalandé depuis l'ouverture de l'édifice provincial, ce secteur y gagnera énormément à être élargi et les automobilistes l'apprécieront hautement.

L'ingénieur municipal, M. Albert Audet, nous a précisé que l'élargissement sera d'environ 40 pieds d'emprise ou 30 pieds de largeur d'asphalte. Comme l'adoption définitive d'un règlement municipal demande plusieurs semaines, ces travaux d'élargissement de la rue St-Jean-Baptiste ne débiteront qu'au printemps prochain.

Marché public

Le même règlement prévoit le réaménagement de la cour du marché public et de la partie du boulevard Jutras située près du marché. Cette cour du marché public est renommée pour ses trous et ses fissures. Par le nouveau règlement, on procédera à des travaux en profondeur pour refaire complètement l'aménagement extérieur du marché. Une somme totale de \$24,175 sera consacrée pour ces travaux.

Si jamais le règlement était définitivement approuvé par Québec dans un temps record il est possible qu'une partie de ces travaux au marché public débute à l'automne.

Aqueduc et égouts

Comme on l'a mentionné au début, la majeure partie du ré-

glement comprend des montants d'argent pour l'exécution de travaux d'aqueduc et d'égouts ou la réaction de systèmes déjà existants.

Au boulevard de l'Artisan, une somme de \$36,232.50 sera consacrée pour des travaux d'égouts séparés et \$18,500 pour des travaux d'aqueduc.

Sur la rue St-Louis, une somme de \$2,166 est prévue pour des travaux d'égouts et \$1,550 pour des travaux d'aqueduc.

Sur la rue Desbarré on procédera à des travaux de réaction des égouts combinés et on a prévu une somme de \$11,160 pour ce travail.

Sur la rue St-Zéphirin et boulevard Jutras-Est on referra le système d'égouts sur une partie et cela coûtera approximativement \$88,915. Il faudra à cet endroit refaire 14 entrées privées d'aqueduc, ce qui coûtera \$1,050.

On effectuera également d'autres travaux d'aqueduc et d'égouts sur les rues Rouleau, Boulevard de l'Artisan et des travaux de trottoir sur St-Dominique, sur Desbarré, St-François et Decoursol, de même que de l'asphalte sur le boulevard de l'Artisan, de Cantin au boulevard Labbé.

Location des services

La brigade des incendies de Victoriaville aidera plusieurs municipalités

VICTORIAVILLE (R.L.) — Une convention vient d'être conclue entre la ville de Victoriaville et neuf autres municipalités environnantes, pour la location des services de la brigade des incendies de la ville de Victoriaville, à ces municipalités en cas de besoin.

Les municipalités concernées sont: St-Rosaire, St-Albert, Arthabaska, Warwick, Princeville, St-Christophe, St-Valère et Ste-Victoire.

D'après la convention, les personnes autorisées à demander ces services sont les maires et les conseillers des municipalités. Ils peuvent formuler la demande au maire, à un conseiller ou au chef du département des incendies de la ville de Victoriaville.

Rémunération

Les taux qui seront chargés aux municipalités pour l'équipement sont les suivants:

Pompe remorque, première heure: \$75; heures subséquentes: \$50. Auto-pompe 500 à 625 GPM avec accessoires: première heure: \$150, heures subséquentes: \$75. Echelle aérienne, première heure: \$300, heures subséquentes: \$150; Camion citerne, première heure: \$25, heures subséquentes \$15.

Le coût de la main-d'oeuvre affectée à une sortie à l'extérieur de la ville est le salaire effectivement payé aux pompiers au moment de la sortie, plus une somme d'argent égale à 30 pour cent dudit salaire pour frais d'administration et autres frais.

Les services fournis par la brigade des incendies de la ville ne sont pas des services gratuits et ils sont fournis aux municipalités concernées en autant que la demande en est faite suivant les dispositions du contrat intervenu lundi soir.

La ville n'encourt aucune responsabilité du fait qu'elle ne peut, à une époque ou à une autre, pour quelque raison que ce soit, répondre à une demande de la municipalité qui en fait la demande.

Les Scouts recherchent des canots

Un camp d'information sur les drogues

VICTORIAVILLE (R.L.) — Les Scouts de la 9e troupe d'Iberville de Victoriaville sont présentement à la recherche de canots pour une expédition qu'ils entreprendront la semaine prochaine sur la rivière St-François. Les Scouts désirent emprunter une dizaine de canots pour une période de onze jours. Les personnes qui pourraient prêter un ou des canots peuvent téléphoner à André Hinse, au numéro 732-9218.

Les Scouts auraient besoin de 10 canots environ. Ils aimeraient si possible avoir ces canots le plus tôt possible de façon à pouvoir pratiquer avant le début de l'expédition.

De fait, cette expédition doit partir mardi prochain. Les Scouts descendront la rivière St-François, de Richmond jusqu'à St-Joachim, près de Drummondville.

VICTORIAVILLE (R.L.) — Un camp d'information sur les drogues aura lieu les 29-30 et 31 août prochains à l'école Mgr-Côté à Arthabaska. Pendant le camp il y aura un conférencier et aussi la présentation d'un film. Le camp débute le vendredi soir à 20 heures et le prix d'inscription est de \$7.

Les intéressés sont priés de communiquer avant le 26 août avec: Lucie Rivard, 10 Garceau, Arthabaska, Pierre Landroudeau, 17, Bergeron, Victoriaville, André Brûlote, 9, Garneau, Arthabaska.

Ce camp est ouvert à tous les jeunes.

Lors de la dernière exposition régionale

Une diminution substantielle des recettes

TROIS-RIVIÈRES (R.C.) — La Fascinante Exposition régionale de Trois-Rivières n'a pas remporté le succès prévu et par le fait même, les recettes provenant de cet événement annuel ont subi une diminution substantielle.

Le rapport préliminaire déposé au conseil de ville, lors de la dernière séance, indique que les attractions présentées sur le terrain de l'Exposition ont procuré des revenus de \$126,608.56 en comparaison avec \$176,503.16 en 1968.

97,009 personnes ont franchi

les barrières du Parc de l'Exposition du 8 au 17 août, ce qui constituait une baisse de 17,911 visiteurs sur l'an dernier.

Les deux fins de semaines qui habituellement attirent des foules importantes, se sont avérées néfastes en 1969 en raison du mauvais temps, 59,847 visiteurs ayant payé leur admission cette année au regard de 70,301 en 1968.

Voici un tableau comparatif des expositions de 1969 et de 1968:

	1969	1968
Automobiles	13,157	15,385
Adultes	97,009	114,929
Bingo	4,624	5,370
Stade	13,957	22,907
Expo canine	1,244	1,232

VENTE
NOUS DONNONS
JUSQU'À 20%
D'ESCOMPTE SUR NOS
TÉNIÉS ROULOTTES
ET
ACCESSOIRES
Escompte sur
bicyclettes Cady

280, THIBEAU, CAP
(Voisin Boulangerie Lemire)

PIERROT FORTUNE
CE SOIR
FLAMMES
GROS LOT \$55
\$75 en plus
un prix de CONSOLATION
Le tout commandé par
Renommé
LES MELLOWTONES

Des arbres cassent comme des allumettes

L'orage cause des dégâts élevés

TROIS-RIVIÈRES (J.R.L.) — En plus de tuer une fillette et de blesser trois jeunes filles, dont deux grièvement, la foudre a fait des dégâts dans toute la région, au cours du violent orage, le pire de la saison, à la fin de l'avant-midi, hier.

Le coup de foudre le plus meurtrier est celui qui a frappé une vieille cabane, au milieu d'un champ de concombres, dans le 4ième rang à St-Etienne-des-Grès, vers 10h30, où une douzaine de personnes s'étaient réfugiées, tuant la jeune Monique Descôteaux, 7 ans, fille de M. et Mme Gérard Descôteaux, du 4ième rang de St-Etienne-des-Grès et blesant Miles Lise Desrosiers, 16 ans, fille de M. Emile Desrosiers, du même rang, sa soeur Johanne, 15 ans, et Lucie Duchesne, 15 ans, fille de Mme L. Duchesne, du même rang.

Les trois jeunes filles doivent sans doute la vie au frère de Monique Descôteaux, François Descôteaux, 18 ans, qui a eu la bravoure de revenir à l'intérieur de la cabane, malgré sa peur, après le coup de foudre et la présence d'esprit de les sortir dans ses bras et de leur pratiquer la respiration artificielle alors que sa jeune soeur gisait sans vie à ses côtés.

A Trois-Rivières, la foudre a brisé des arbres le long de la rue des Chenaux et, au Cap-de-la-Madeleine, coupé des fils d'électricité, provoquant une panne de courte durée. Des arbres ont été brisés sur le boulevard St-Jean.

La foudre a aussi brisé des conduits électriques dans les villages de St-Maurice, de Mont-Carmel et de St-Louis-de-France. A Champlain, les dégâts ont été encore plus graves, car la foudre a brûlé des transformateurs de puissance électrique. Quant à Batuscan, la foudre a brisé comme un bâton d'allumette, un arbre énorme qui s'est écroulé en travers de la route numéro deux, bloquant complètement la circulation durant plus d'une heure. A un certain moment, les voitures attendaient pare-chocs contre pare-chocs sur une distance de plus d'un mille de chaque côté de l'arbre.

Des embarcations se sont trouvées en difficultés sur le lac St-Pierre au plus fort de l'orage lorsque le vent a soulevé d'énormes vagues, menaçant d'engloutir les yachts et les chaouques.

Bon nombre de Trifluviens ont été incommodés lorsqu'ils ont été surpris par la pluie alors qu'ils déambulaient dans la rue. Ce fut la même chose dans les autres villes de la région et dans les villages.

Jusqu'à la rentrée des classes

La piscine de l'Expo ouverte

TROIS-RIVIÈRES (F.G.) — La piscine du parc de l'Exposition restera ouverte au public jusqu'à la rentrée des classes. C'est la décision prise par le conseil municipal pour permettre aux jeunes surtout de prendre leurs ébats et de profiter du beau temps avant le retour à l'école.

Le gérant municipal Roger Lord a déclaré hier, que toutes les mesures avaient été prises pour assurer l'opération de la grande piscine de l'Exposition selon les ordres du conseil.

Le conseiller Fernand Gouneau avait soulevé la question, à la dernière séance, disant qu'il avait appris que la piscine était fermée. Son collègue, M. Fernand Colbert, membre de la Commission des Loisirs, a déclaré qu'il avait été convenu d'opérer la piscine jusqu'à la fin

des vacances, ajoutant que cela représente un coût de \$103 par jour.

M. Colbert a ajouté que les parcs, où il y a des piscines ou des barbotouses, resteront ouverts jusqu'à la fin des vacances scolaires.

Au cours de la dernière année, dit le colonel Berthiaume

La brigade ambulancière St-Jean a consacré 600,000 heures à apporter des soins à la population du Québec

TROIS-RIVIÈRES (J.Y.L.) — Le colonel Jean Berthiaume était le conférencier invité au club Rotary de notre ville hier, à titre de Commissaire provincial de l'Ambulance Saint-Jean lors du dîner hebdomadaire des membres.

Le colonel Berthiaume a exposé aux membres le pourquoi de l'organisation de l'ambulance Saint-Jean au Canada qui existe depuis soixante ans et les services qu'elle rend à la population canadienne.

L'Ambulance Saint-Jean comprend une branche provinciale qui s'occupe de l'administration du budget, une Association qui se préoccupe de dispenser des cours de secourisme, de pre-



(Photo Roland Lemire)
LE COLONEL JEAN BERTHIAUME s'adressant aux membres du club Rotary de notre ville. Le colonel Berthiaume était le conférencier invité au club Rotary à titre de Commissaire provincial de l'Ambulance St-Jean.

mières soins et de puériculture, et la brigade qui est au service du public lors des différentes démonstrations qui ont lieu dans la province. De plus, l'Ambulance Saint-Jean a fait une entente avec la Protection Civile pour former des postes de secours routiers partout dans la province.

Tous les soins qui sont donnés par la brigade ambulancière Saint-Jean se font à titre bénévole, a précisé monsieur Berthiaume. Par exemple, l'an dernier, la brigade a consacré 600,000 heures à apporter les premiers soins à la population du Québec dans les différentes démonstrations qui ont eu lieu comme la traversée du lac

Saint-Jean, la parade de la Saint-Jean-Baptiste, à Terre des Hommes... L'Ambulance Saint-Jean est subventionnée par le gouvernement qui offre la somme de \$25,000 et cette année, la ville de Montréal a fourni une somme de \$135,000. Il arrive bien souvent que l'Ambulance Saint-Jean accuse un déficit et c'est pourquoi le colonel Berthiaume a invité les municipalités de la province de faire preuve de générosité à l'endroit de la brigade puisqu'on fait les services fournis par la brigade sans des services qui sont rendus à la population elle-même. M. Berthiaume a tenu à ajouter aussi que les automobilistes qui désiraient se procurer une trousses de secours pouvaient le faire en s'adressant à la brigade ambulancière de leur localité.

Monsieur Berthiaume a terminé en disant qu'il était fier de participer à cette œuvre de bienfaisance. Plus fier était-il aussi parce que le travail fourni était bénévole et qu'il aidait à secourir ceux qui sont ses semblables. Il est réconfortant de voir travailler des gens pour la plupart du milieu ouvrier qui comme récompense de leurs services n'attendent qu'un simple merci, mais qu'il fait bon d'entendre dire lorsqu'on sait qu'on a aidé un de ses semblables.

Le Colonel Berthiaume a terminé en disant qu'il était fier de participer à cette œuvre de bienfaisance. Plus fier était-il aussi parce que le travail fourni était bénévole et qu'il aidait à secourir ceux qui sont ses semblables. Il est réconfortant de voir travailler des gens pour la plupart du milieu ouvrier qui comme récompense de leurs services n'attendent qu'un simple merci, mais qu'il fait bon d'entendre dire lorsqu'on sait qu'on a aidé un de ses semblables.

L'ENDROIT OÙ L'ON MANGE LES MEILLEURS
STEAKS!
Dîner d'hommes d'affaires \$1.50
fares complet
SPECIAL DU JOUR
Pâté Chinois
"COCKTAIL LOUNGE"
ATMOSPHÈRE DE DÉTENTE
le Centurion
Place Hôtel de Ville

Les Étudiants à temps partiel
(anciens et nouveaux)
DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
À TROIS-RIVIÈRES
doivent REMPLIR la formule d'admission
CETTE SEMAINE
Ce procédé est nécessaire par suite de la mécanisation du système d'inscription.
Veuillez vous présenter au
PAVILLON CENTRAL DU CAMPUS
DES FORGES
3351, Boul. Des Forges
Entre 9 h. et 12 h. et 13 h. 30 et 17 h.

RÉPARATIONS à DOMICILE LESSIVEUSE
LOUIS POTHIER
Spécialisation sur les appareils
Inglis — Kenmore
RCA Whirlpool
• Sécheuse
• Laveuse de vaisselle
• Lessiveuse
• Réservoir d'eau chaude
Louis Pothier Enr.
1541, Notre Dame 376-6419
Trois Rivières

Exposition permanente 12 mois par an
Chez C.M. Meubles
MEUBLES et APPAREILS
ÉLECTRIQUES DE QUALITÉ
À DES PRIX
HORS DE VILLE
OUVERT TOUTS LES SOIRS JUSQU'À 9h30 P.M.
AUCUN COMPTANT, PAIEMENT FACILE.
Maurice Marechal, prop.
Centre Manufacturier de Meubles
7710, Ste-Marguerite Trois-Rivières-Ouest 375-4715
ANCIEN LOCAL COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE

UNITED VOTRE MAGASIN À RAYONS FAMILIAL
ACHAT-BONI
AVANT-SAISON
MANTEAUX D'HIVER POUR DAMES, JEUNES FILLES ET FILLETES. CHOISISSEZ VOTRE MANTEAU, JAQUETTE, MANTEAU 3/4 MAINTENANT, ET OBTENEZ...
UN CERTIFICAT-CADEAU ÉGAL À 10% DE LA VALEUR DE VOTRE ACHAT (taxes non incluses)
CETTE OFFRE S'APPLIQUE À TOUS NOS MODES D'ACHAT: COMPTANT, CRÉDIT OU MISE-DE-CÔTÉ

A VOTRE MAGASIN UNITED: SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMBOURSE
TROIS RIVIÈRES • 100, rue de la Loi • 376-6419
SHAWINIGAN • 647, 5e Avenue • 376-6419
JOLIETTE • 80, Place Brûlé • 376-6419
SOREL • 36, rue du Roi • 376-6419
* DRUMMONDVILLE • 219, Henri • 376-6419
POUR FACILITER VOS ACHATS UTILISEZ NOTRE PLAN MISE-DE-CÔTÉ
* Votre carte "Charger" est acceptée à ce magasin
EGALEMENT EN VENTE DANS TOUS LES MAGASINS UNITED DE LA PROVINCE



Si le gérant Lord ne m'avait pas téléphoné, je n'aurais pas suspendu les deux détectives, avoue le chef Delage!

par Jean-Paul ARSENAULT

TROIS-RIVIERES — A l'enquête sur la police de Trois-Rivières qui se poursuivait, hier matin, quelques heures après qu'il eut demandé la suspension de deux membres de sa section des détectives, le directeur J.-Amédée Delage est apparu à la barre aux témoins du tribunal de la Commission de police.

Essuyant une première salve de questions de la part de Me Gaston Gamache, de l'Association des policiers, le directeur a revêtu la journée précédente, un terme de laquelle le conseil de ville adoptait une résolution de suspension pour les deux derniers trifiuviens concernés.

L'après-midi...

"A deux heures et trente de l'après-midi, le gérant municipal a communiqué avec moi, a fait savoir le directeur Delage. Il m'a demandé d'agir... Il m'a dit d'agir! Or, "agir",

selon le témoignage qu'a fait entendre le chef du corps de police, voulait dire l'envoi d'une lettre à celui qui l'enjoignait de le faire. Précisément, la lettre qui a été lue au conseil de ville à la séance de lundi. Celle qui demandait la suspension des deux détectives.

Précipitamment, Me Gamache a exhibé le document au directeur et... "Avez-vous vous-même composé cette lettre?", a-t-il voulu savoir. "En partie, lui répondit, M. Delage, c'est-à-dire sauf pour les règlements énoncés!"

Ce n'était pas assez pour l'avocat des policiers qui embolita: "Auriez-vous pris vous-même une telle initiative (des suspensions), s'il n'y avait pas eu de téléphone? "Non monsieur, laissa tomber clairement le directeur de police".

Dans la même veine, il fut par la suite question des relations entre le gérant municipal de Trois-Rivières et directeur du corps de police, concernant certains points d'administration... Comme entre autres, pour l'organigramme de notre corps policier, qui doit être présenté au gérant avant appli-

cation. Plus tard, quelques instants seulement plus tard, le directeur a laissé entendre: "C'est toujours le gérant qui est le patron du personnel... Aussitôt, il a ajouté: "C'est mon patron!"

La convention collective et M. Tobin

Suivit un questionnaire conduit par le commissaire Tobin, lui-même, au sujet de la convention de travail qui lie la ville de Trois-Rivières et son corps de police. Mentionnons que celle-ci est échu depuis décembre 1968 et n'a pas été renouvelée.

"Cette année, a avoué le directeur Delage, je n'ai été convoqué qu'à une des huit ou neuf assemblées de négociations pour la convention. "Et dans le passé? était curieux de savoir le commissaire de police... "J'étais convoqué environ deux fois. Le renseigné le chef. Stupéfait, le commissaire riposta: "Mais, y aviez-vous le droit de parole?... Pas de réponse!"

Il en fallait plus! La dernière convention, celle qui a été signée: "Comment avez-vous appris l'entente conclue? Voulu-

on savoir. "Par le président et le secrétaire de l'Association, s'est souvenu le directeur. "Mais voulez-vous dire par là, a remarqué le commissaire Tobin visiblement estomaqué, que si personne ne vous l'avait mentionné... En somme, c'est stupide mais c'est ça... "Lauriez-vous su? Pas de réponse..."

"Comme ça, d'enchaîner M. Tobin, on vous remet la convention signée et... Voici pour les deux ou trois prochaines années? "C'est ça! d'acquiescer le directeur.

La prostitution

"En 1967, s'est informé le commissaire Tobin, saviez-vous que des établissements servaient de lieux de rendez-vous à des prostituées? "Oui!"

"Et qui vous a mis au courant?" "Des membres de la Sûreté!" A cette période, le directeur a émis qu'il avait enjoint la Sûreté de procéder à des arrestations pour mettre un frein à la situation... "Mais, a-t-il ajouté, nos efforts manquaient d'effets parce que nous étions dérangés par les journaux!"

"Il y a quelque chose de louche dans cette violence" - Bellemare

Des activistes anglophones au nombre des terroristes?

QUEBEC (PC) — Le ministre du Travail et de la Main-d'Oeuvre du Québec, M. Maurice Bellemare, a dit, hier, qu'il est probable que des activistes anglophones soient du nombre des terroristes qui font éclater des bombes au Québec.

M. Bellemare a dénoncé en termes violents les auteurs des attentats à la bombe, au cours d'une rencontre avec les journalistes, quelques jours après que des engins eurent explosé dans l'édifice Delta du ministère du Travail, à Québec.

Par ailleurs, le ministre a déclaré que la volonté de pre-

mier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand, de répondre à la force par la force ne restera pas lettre morte.

M. Bellemare a ajouté que les autorités du ministère de la Justice feront connaître d'ici quelques jours des mesures spécifiques destinées à enrayer la vague de violence qui déferle sur le Québec depuis quelque temps.

Selon lui, "ces nouvelles sensationnelles permettront au Québec de reprendre avec vigueur sa marche ascendante au sein de la confédération canadienne".

Activistes

M. Bellemare a dit soupçonner "certaines personnes sournoises, dont des activistes anglo-saxons, d'être à la recrudescence du terrorisme au Québec."

"Il y a quelque chose de louche, à la fin, dans toute cette violence, a poursuivi M. Bellemare dans une entrevue qu'il

ces méthodes leur ont assez bien réussi", rapporte encore ce journal.

Economie

Le leader parlementaire du gouvernement a dit qu'il est temps que prenne fin "le ré-

gime de terreur" au Québec avant que de fermer définitivement la porte aux investisseurs étrangers."

Selon M. Bellemare, le retard qu'accuse le Québec dans le secteur de l'économie est attribuable à d'autres gens qu'aux hip-

pies, qu'aux barbus et qu'aux Canadiens français et il est d'avis qu'il faudrait alors "regarder ailleurs".

Il arrive que certains éléments qui veulent retarder l'épanouissement du Québec choisissent la violence pour faire

plier l'échine aux autorités, a dit encore M. Bellemare.

"Nous sommes devenus la risée de tout le Canada, a confié le ministre, et même des autres pays du monde à cause de l'inconscience des uns et de la malaisance aveugle des autres."



M. Maurice Bellemare

accordait à un journal de Québec la veille.

"Il n'est pas impossible, après tout, qu'il n'y ait pas seulement des Canadiens français à suspecter dans la présente affaire, comme dans d'autres du genre, mais que ces attentats pourraient tout aussi bien être l'oeuvre d'activistes anglophones qui emploient la violence pour diviser les Canadiens français entre eux et effrayer en même temps les investisseurs qui voudraient placer des capitaux au Québec."

Le ministre a ajouté qu'il ne faut pas oublier "que la devise des Anglo-Saxons a toujours été de diviser pour régner et que

Rémi Paul rencontrera le directeur général de la Sûreté du Québec

Nous voulons mettre la main au collet de ces terroristes

Par ANDRÉ BELLEMARE

QUEBEC (PC) — Le ministre de la Justice du Québec, M. Rémi Paul, doit s'entretenir aujourd'hui avec le directeur gé-

néral de la Sûreté du Québec, M. Maurice Saint-Pierre, dans le but d'examiner les mesures à prendre contre le terrorisme.

Depuis quelques semaines, la

vague de violence connaît une recrudescence au Québec et provoque un certain remou dans l'opinion publique.

"Nous avons l'intention de plonger au coeur du problème et nous sommes désireux plus que jamais de mettre la main

au collet de ces lâches qui terrorisent la population", a dit M. Paul au cours d'une conversation téléphonique, en fin d'après-midi, hier.

Le premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand, a déclaré en fin de semaine, aux îles-de-la-Madeleine, que le gouvernement n'hésitera pas à recourir à la force pour mater "ces petits Castro barbus qui veulent tout chambarder en utilisant la violence".



M. Rémi Paul

au collet de ces lâches qui terrorisent la population", a dit M. Paul au cours d'une conversation téléphonique, en fin d'après-midi, hier.

Le ministre de la Justice attend pour bientôt un rapport des gens en place sur les différents moyens de poursuivre efficacement les auteurs des attentats à la bombe.

Par ailleurs, M. Paul a de nouveau sollicité la collaboration de toute la population "qui pourrait nous aider grandement en nous transmettant des informations ou des indices".

A ce propos, le ministre a rappelé que la prise de \$30.000 promise par la ville de Montréal et le gouvernement du Québec pour des indications susceptibles d'enrayer l'arrestation de terroristes est toujours en vigueur.

Mesures sérieuses

La rencontre du ministre de la Justice avec le directeur général de la SQ marquera le début d'une action concertée visant à mettre en place un dispositif, en hommes et en matériel, en vue de traquer les auteurs du terrorisme.

SOMMAIRE

AUJOURD'HUI

- Bandes illustrées 39
Bourses 32
Classées 37-38-39
Convocations 37
Mots Croisés 39
Radio-T.V., Cinéma 12
Sports 15-16-19-24-25-34-35
Pages féminines 27-28-29-30-31

LE SOURIRE DU PETIT DEJEUNER
Les célibataires ne se fient pas des femmes, mais d'eux-mêmes.

CREMÈRE TROIS RIVIERES
La seule qui ne fait pas attendre.

\$500 millions de dégâts

L'ouragan Camille a causé la mort de 170 personnes

GULFPORT, Miss. (PA)—M. John Bell Williams, gouverneur du Mississippi, a proclamé la loi martiale dans les parties de son Etat ravagées par l'ouragan Camille, les plaçant ainsi dans une sorte de quarantaine et imposant des restrictions aux mouvements des personnes, notamment des curieux qui gênent les opérations de sauvetage et de secours.

On dénombre pour le moment 170 morts, mais le gouverneur du Mississippi craint fort que le bilan final ne dépasse de loin toutes les prévisions et ne s'inscrive entre 500 et 1,000 personnes tuées. Pour les dégâts matériels, il est encore trop tôt pour les évaluer, mais on estime à quelque \$500 millions ceux subis déjà par les bâtiments militaires et administratifs du gouvernement situés le long de la côte.

Pour sa part, le président Nixon a proclamé les Etats de Mississippi et de Louisiane régions sinistrées et leur a fait verser une première subvention de \$1 million chacune.

Le chef de l'exécutif américain a également déclaré qu'il avait demandé au vice-président Spiro Agnew et au secrétaire au logement et au développement urbain, M. George Romney de se rendre aujourd'hui à la Nouvelle-Orléans afin de visiter en hélicoptère les régions sinistrées.

Cet ouragan, un des plus violents qui se soient jamais abattus sur l'Amérique du Nord, a semé la dévastation sur une distance de plus de 50 milles allant de Waveland, Miss., à Pascagoula, à proximité des limites de l'Alabama.

Les forces anti-émeute s'en prennent à un groupe de manifestants

La révolte gronde à Prague!

PRAGUE (PA)—A deux jours de l'anniversaire de l'invasion soviétique en Tchécoslovaquie, les forces anti-émeute pragoises tentaient d'arrêter une manifestation place Wenceslas, mardi utilisant les gaz lacrymogènes et les auto-pompes pour évacuer les milliers de personnes massées le long de la grande artère.

Touristes et tchécoslovaques, fuyant devant les troupes anti-émeutes casquées de blanc au cris de "Gestapo", "Cochons", "Valets de l'occupation". Plusieurs personnes ont été blessées au cours des multiples assauts de la police. Des témoins affirment qu'un jeune homme a reçu une balle dans la jambe alors qu'il se battait avec un policier, mais l'incident n'a pas été confirmé de source officielle.

Plus tard, secondées par une douzaine de blindés et par une série d'auto-pompes, les forces du Service de contrôle des émeutes ont lancé des bombes lacrymogènes. "Rentrez chez vous ou subissez les conséquences de votre présence," hurlaient les haut-parleurs de la police alors que

les gaz lacrymogènes se déversaient à travers la place ou, l'un derrière, aux premiers jours de l'invasion, les jeunes Tchèques défiaient les blindés de l'envahisseur.

Tension

Des centaines de Tchèques et de touristes se sont enfuis, presque pris de panique.

La confrontation est survenue alors que Prague attend dans une tension croissante l'anniversaire de l'invasion des armées du bloc soviétique.

Le leader du parti communiste, Gustav Husak, a une fois de plus averti la population d'éviter toute manifestation anti-soviétique. Des groupements clandestins ont encouragé la population à marquer "ce jour de honte national" par la passivité.

"Notre pays ne sera pas un second Wild West", a déclaré Husak plus tôt, mardi, alors qu'il s'adressait, par le truchement de la télévision, aux membres du parti. "On a tenté depuis un an et demi d'en venir là mais, maintenant, ils devront accepter une fois pour toutes que nous ne permettrons à personne de déranger l'Etat."



(Téléphoto PA)

Les Irlandais manifestent à Londres

PLUSIEURS MANIFESTANTS de descendance irlandaise ont paradé, au cours de la journée d'hier, devant la maison du premier ministre de la Grande-Bretagne, M. Harold Wilson alors que le premier ministre de l'Irlande du Nord s'entretient avec son homonyme britannique.

que. Les deux premiers ministres ont convenu que les troupes britanniques devaient assumer la responsabilité de la sécurité en Irlande du Nord où catholiques et protestants en sont venus aux coups la semaine dernière. (Autres nouvelles à la page 7.)

La situation en Irlande du Nord au lendemain des troubles religieux page 7

Le premier ministre Trudeau séjourne à Nice où il prendra ses vacances page 11

Une jeune fille tuée par la foudre et deux autres blessées gravement page 17

Deux personnes blessées quand une automobile heurte un arbre

Saint-Barthélemy (P.A.C.) — Un accident de la route a causé des blessures légères à deux personnes, lundi dans la soirée à Saint-Barthélemy. L'accident est survenu dans le rang du Fleuve, en face du numéro civique 581, quand la voiture que conduisait M. Joseph Frigon, âgé de 40 ans, a heurté un arbre. Le conducteur a été blessé ainsi qu'un passager, M. Hervé

Gervais, demeurant au 680 du rang du Fleuve à Saint-Barthélemy. M. Frigon est un résident de Louiseville. Il demeure au 131, de la rue St-Ubalde dans cette localité.

Les deux blessés ont été conduits à l'hôpital Comtois de Louiseville où des soins d'urgence leur ont été prodigués. C'est l'agent Marcel Gélinas, de la Sûreté du Québec du détachement de Berthierville, qui a dû se rendre sur les lieux pour faire les constatations d'usage et aider les blessés.



(Photo Claude Rondeau)

Une belle Valiant 1963 noire a capoté dans le fossé, à l'intersection de la route 41 et du rang, de l'Anse à Berthier. Par chance l'accident n'a pas causé de blessure au conducteur, M. Wallace Lefebvre, qui voyageait seul dans sa voiture.

L'embarquée d'une voiture se termine dans un fossé

BERTHIER (P.A.C.) — Une Valiant 1963 a capoté dans le fossé, lundi vers l'heure du souper. L'accident est survenu à l'intersection de la route 41 et du rang de l'Anse, à Berthier-Jonction. Le conducteur, M. Wallace Lefebvre du 1051 de la rue Montcalm à Berthierville,

n'a pas été blessé dans l'accident.

M. Lefebvre a déclaré à la police qu'une autre voiture avait passé devant la sienne, coupant le chemin. Il aurait à ce moment perdu le contrôle de son véhicule, pour le laisser aller s'écraser dans le fossé sur le

toit. L'agent Marcel Gélinas, de la Sûreté du Québec du détachement de Berthierville s'est rendu sur les lieux pour faire les constatations d'usage. La police a estimé les dommages à environ \$700 au total.

L'enquête se poursuit concernant la mort d'une fillette

VILLE SAINT-GABRIEL — Les enquêteurs de l'escouade des homicides de la Sûreté du Québec, de la division de Montréal, poursuivent toujours leur enquête concernant la mort plutôt suspecte d'une fillette de deux ans et trois mois, à Ville Saint-Gabriel. Le lieutenant Diné et M. Marchand, de l'escouade des homicides, n'ont pu ré-

véler de renseignements concernant cette affaire pour ne pas nuire à leurs interrogatoires.

Par ailleurs, on sait que la fillette serait morte ébouillantée, dimanche de la semaine dernière, soit le 10 août dernier. La petite fille demeurait à ville Saint-Gabriel dans une famille adoptive. Elle aurait été placée chez ces gens par le Bien-être social de Montréal.

jeune enfant serait morte de façon tragique, apparemment dans son bain et qu'elle aurait été ébouillantée par l'eau qui coulait. Ce qui rend cette mort plutôt bizarre, c'est que l'enfant n'est brûlée qu'à certains endroits, surtout dans les parties inférieures du corps. Les mains et les parties supérieures de son corps ne portent aucune trace de brûlures quelconques.

Il est à noter également qu'à son décès, l'enfant, née le 25 mai 1967, qui avait donc deux ans et presque trois mois, ne pesait, semble-t-il, que 17 livres seulement.

La plus forte participation aux olympiades

LOUISEVILLE (M.B.) — A la dernière séance du conseil de ville, une résolution a été adoptée pour féliciter les monitrices et moniteurs de l'OTJ, pour le magnifique travail effectué auprès des jeunes athlètes qui ont représenté Louiseville, à Shawinigan, lors des récentes Olympiades régionales.

En effet, le plus fort contingent de jeunes était là pour défendre les couleurs de Louiseville.

Vers le milieu de la semaine, les résultats définitifs de ces compétitions n'étaient pas encore connus officiellement, mais il se pourrait que l'équipe de Louiseville remporte la palme.

En 1967 et en 1968, Louiseville avait triomphé pour se classer bon premier.

Cette résolution a été proposée par le conseiller, M. Pierre-Paul Beaulieu de la ville, et adoptée à l'unanimité par le conseil, qui s'est dit très fier de cette représentation louisevillienne à ces Olympiades régionales de Shawinigan.

Commissaire de crédit

M. René Bayeur nommé à la Caisse populaire

BERTHIERVILLE (P.A.C.) — M. René Bayeur, secrétaire-trésorier de la ville de Berthierville, vient d'être désigné pour occuper la fonction de commissaire de crédit à la Caisse populaire de la ville. La direction de la Caisse populaire a tenu à le remercier d'avoir bien voulu accepter ce poste important et lui a souhaité la bienvenue au sein des officiers de la Caisse populaire de Berthierville.

Par ailleurs, comme le souligne un communiqué de la direction de la Caisse populaire de Berthierville, il y a 25 ans, M. Adrien Gervais acceptait de faire partie de la commission de crédit à la caisse de la ville. Il

en assumait d'ailleurs la présidence pendant plusieurs années. Dernièrement, M. Gervais demandait à ses collègues de le remplacer dans l'exercice de ses fonctions.

Le communiqué souligne également que par son dévoue-



M. René Bayeur

ment, sa compétence et son assiduité aux assemblées de la Caisse populaire de Berthierville, il a grandement contribué au développement de cette entreprise.

A cette occasion, les officiers de la caisse ont tenu à le remercier pour les immenses services qu'il a rendus à ses concitoyens et à la cause de la coopération.

L'ENDROIT OÙ L'ON MANGE LES MEILLEURS

STEAKS!

Dîner d'hommes d'aff. \$ 1.50
Fairez complet.....
SPECIAL DU JOUR
Pâté Chinois

"COCKTAIL LOUNGE"
ATMOSPHÈRE DE DÉTENTE

le Centurion
Place
de Ville

Les Étudiants à temps partiel (anciens et nouveaux)

DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

doivent REMPLIR la formule d'admission

CETTE SEMAINE

Ce procédé est nécessaire par suite de la mécanisation du système d'inscription.

Veillez vous présenter au
PAVILLON CENTRAL DU CAMPUS DES FORGES
3351, Boul. Des Forges

Entre 9 h. et 12 h. et 13 h. 30 et 17 h.

RÉPARATIONS à DOMICILE LESSIVEUSE



LOUIS POTHIER
Spécialisation sur les appareils
Inglis — Kenmore
RCA Whirlpool

- Sècheuse
- Laveuse de vaisselle
- Lessiveuse
- Réservoir d'eau chaude

Louis Pothier Enr.
1541, Notre-Dame 376-6419
Trois-Rivières

Exposition permanente 12 mois par an

Chez C.M. Meubles

MEUBLES et APPAREILS ÉLECTRIQUES DE QUALITÉ À DES PRIX HORS DE VILLE

OUVERT TOUTS LES SOIRS JUSQU'À 9h.30 P.M.
AUCUN COMPTANT, PAIEMENT FACILE.



Maurice Marechal, prop.

Centre Manufacturier de Meubles

7710, Ste-Marguerite Trois-Rivières-Ouest 375-4715
ANCIEN LOCAL COOPERATIVE FEDEREE

VENTE NOUS DONNONS JUSQU'À 20% D'ESCOMPTE SUR NOS TENTES ROULOTTES ET ACCESSOIRES

Escompte sur bicyclettes Cady

Les Spécialistes LTD

280, THIBEAU, CAP (Voisin Boulangerie Lemire)

PIERROT FORTUNE CE SOIR

FLAMMES

GROS LOT \$55

en plus un prix de consolation de \$75

LES MELLOWTONES

Renommé

UNITED

VOTRE MAGASIN À RAYONS FAMILIAL

ACHAT-BONI AVANT-SAISON

MANTEAUX D'HIVER POUR DAMES, JEUNES FILLES ET FILLETTES. CHOISISSEZ VOTRE MANTEAU, JAQUETTE, MANTEAU 3/4 MAINTENANT, ET OBTENEZ...

UN CERTIFICAT-CADEAU ÉGAL À 10% DE LA VALEUR DE VOTRE ACHAT (taxes non-incluses)

CETTE OFFRE S'APPLIQUE À TOUS NOS MODES D'ACHAT : COMPTANT, CREDIT OU MISE-DE-CÔTÉ

A VOTRE MAGASIN UNITED SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMBOURSE

TROIS RIVIÈRES • 36, rue de la Paix • 376-1111

SHAWINIGAN • 647, 5e Avenue • 376-1111

JOLIETTE • 60, Place B. J. • 376-1111

SOREL • 36, rue de la Paix • 376-1111

DRUMMONDVILLE • 219, rue de la Paix • 376-1111

POUR FACILITER VOS ACHATS UTILISEZ NOTRE PLAN MISE-DE-CÔTÉ

*Votre carte "Chargez" est acceptée à ce magasin

ÉGALEMENT EN VENTE DANS TOUS LES MAGASINS UNITED DE LA PROVINCE



Si le gérant Lord ne m'avait pas téléphoné, je n'aurais pas suspendu les deux détectives, avoue le chef Delage!

par Jean-Paul ARSENAULT

TROIS-RIVIERES — A l'enquête sur la police de Trois-Rivières qui se poursuivait, hier matin, quelques heures après qu'il est demandé la suspension de deux membres de sa section des détectives, le directeur J.-Amédée Delage est apparu à la barre aux témoins du tribunal de la Commission de police.

Essuyant une première salve de questions de la part de Me Gaston Gamache, de l'Association des policiers, le directeur a revécu la journée précédente, au terme de laquelle le conseil de ville adoptait une résolution de suspension pour les deux limiers trifurviens concernés.

L'après-midi...

A deux heures et trente de l'après-midi, le gérant municipal a communiqué avec moi, a fait savoir le directeur Delage... Il m'a demandé d'agir... Il m'a dit d'agir! Or, "agir",

selon le témoignage qu'a fait entendre le chef du corps de police, voulait dire l'envoi d'une lettre à celui qui l'enjoignait de le faire. Précisément, la lettre qui a été lue au conseil de ville à la séance de lundi. Celle qui demandait la suspension des deux détectives.

Précipitamment, Me Gamache a exhibé le document au directeur et... "Avez-vous vous-même composé cette lettre?", a-t-il voulu savoir. "En partie, lui répondit, M. Delage, c'est-à-dire sauf pour les règlements énoncés!"

Ce n'était pas assez pour l'avocat des policiers qui embôta: "Auriez-vous pris vous-même une telle initiative (des suspensions), s'il n'y avait pas eu de téléphone? "Non monsieur, laissa tomber clairement le directeur de police."

Dans la même veine, il fut par la suite question des relations entre le gérant municipal de Trois-Rivières et directeur du corps de police, concernant certains points d'administration... Comme entre autres, pour l'organigramme de notre corps policier, qui doit être présenté au gérant avant appli-

cation. Plus tard, quelques instants seulement plus tard, le directeur a laissé entendre: "C'est toujours le gérant qui est le patron du personnel... Aussitôt, il a ajouté: "C'est mon patron!"

La convention collective et M. Tobin

Suivit un questionnaire conduit par le commissaire Tobin, lui-même, au sujet de la convention de travail qui lie la ville de Trois-Rivières et son corps de police. Mentionnons que celle-ci est échue depuis décembre 1968 et n'a pas été renouvelée.

"Cette année, a avoué le directeur Delage, je n'ai été convoqué qu'à une des huit ou neuf assemblées de négociations pour la convention. "Et dans le passé? était curieux de savoir le commissaire de police... "J'étais convoqué environ deux fois, l'a renseigné le chef. Stupéfait, le commissaire riposta: "Mais, y aviez-vous le droit de parole?... Pas de réponse!"

Il en fallait plus! La dernière convention, celle qui a été signée: "Comment avez-vous appris l'entente conclue? Voulu-

on savoir. "Par le président et le secrétaire de l'Association, s'est souvenu le directeur. "Mais voulez-vous dire par là, a remarqué le commissaire Tobin visiblement estomaqué, que si personne ne vous l'avait mentionné... En somme, c'est stupide mais c'est ça... "L'auriez-vous su? Pas de réponse..."

"Comme ça, d'enchaîner M. Tobin, on vous remet la convention signée et... Voici pour les deux ou trois prochaines années? "C'est ça! d'acquiescer le directeur.

La prostitution

"En 1967, s'est informé le commissaire Tobin, saviez-vous que des établissements servaient de lieux de rendez-vous à des prostituées? "Oui!"

"Et qui vous a mis au courant? "Des membres de la Sûreté!" A cette période, le directeur a émis qu'il avait enjoint la Sûreté de procéder à des arrestations pour mettre un frein à la situation... "Mais, a-t-il ajouté, nos efforts manquaient d'effets parce que nous étions dérangés par les journaux!"

"Il y a quelque chose de louche dans cette violence" - Bellemare

Des activistes anglophones au nombre des terroristes?

QUEBEC (PC) — Le ministre du Travail et de la Main-d'Oeuvre du Québec, M. Maurice Bellemare, a dit, hier, qu'il est probable que des activistes anglophones soient du nombre des terroristes qui font éclater des bombes au Québec.

M. Bellemare a dénoncé en termes violents les auteurs des attentats à la bombe, au cours d'une rencontre avec les journalistes, quelques jours après que des engins eurent explosé dans l'édifice Delta du ministère du Travail, à Québec.

Par ailleurs, le ministre a déclaré que la volonté du pre-

mier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand, de répondre à la force par la force ne restera pas lettre morte.

M. Bellemare a ajouté que les autorités du ministère de la Justice feront connaître d'ici quelques jours des mesures spécifiques destinées à enrayer la vague de violence qui déferle sur le Québec depuis quelque temps.

Selon lui, "ces nouvelles sensationnelles permettront au Québec de reprendre avec vigueur sa marche ascendante au sein de la confédération canadienne".

Activistes

M. Bellemare a dit soupçonner "certaines personnes sournoises, dont des activistes anglo-saxons, d'être à la recrudescence du terrorisme au Québec".

"Il y a quelque chose de louche, à la fin, dans toute cette violence, a poursuivi M. Bellemare dans une entrevue qu'il

accordait à un journal de Québec la veille.

accordait à un journal de Québec la veille.

"Il n'est pas impossible, après tout, qu'il n'y ait pas seulement des Canadiens français à suspecter dans la présente affaire, comme dans d'autres du genre, mais que ces attentats pourraient tout aussi bien être l'oeuvre d'activistes anglophones qui emploient la violence pour diviser les Canadiens français entre eux et effrayer en même temps les investisseurs qui voudraient placer des capitaux au Québec".

Le ministre a ajouté qu'il ne faut pas oublier "que la devise des Anglo-Saxons a toujours été de diviser pour régner et que

ces méthodes leur ont assez bien réussi", rapporte encore ce journal.

Economie

Le leader parlementaire du gouvernement a dit qu'il est temps que prenne fin "le ré-

gime de terreur" au Québec avant que de fermer définitivement la porte aux investisseurs étrangers".

Selon M. Bellemare, le retard qu'accuse le Québec dans le secteur de l'économie est attribuable à d'autres gens qu'aux hip-

pies, qu'aux barbus et qu'aux Canadiens français et il est d'avis qu'il faudrait alors "regarder ailleurs".

Il arrive que certains éléments qui veulent retarder l'épanouissement du Québec choisissent la violence pour faire

plier l'échine aux autorités, a dit encore M. Bellemare.

"Nous sommes devenus la risée de tout le Canada, a confié le ministre, et même des autres pays du monde à cause de l'inconséquence des uns et de la malveillance aveugle des autres".

Rémi Paul rencontrera le directeur général de la Sûreté du Québec

Nous voulons mettre la main au collet de ces terroristes

Par ANDRÉ BELLEMARE

QUEBEC (PC) — Le ministre de la Justice du Québec, M. Rémi Paul, doit s'entretenir aujourd'hui avec le directeur gé-

néral de la Sûreté du Québec, M. Maurice Saint-Pierre, dans le but d'examiner les mesures à prendre contre le terrorisme.

Depuis quelques semaines, la

vague de violence connaît une recrudescence au Québec et provoque un certain remou dans l'opinion publique.

"Nous avons l'intention de plonger au coeur du problème et nous sommes désireux plus que jamais de mettre la main

au collet de ces lâches qui terrorisent la population", a dit M. Paul au cours d'une conversation téléphonique, en fin d'après-midi, hier.

Le ministre de la Justice attend pour bientôt un rapport des gens en place sur les différents moyens de poursuivre efficacement les auteurs des attentats à la bombe.



M. Rémi Paul

Par ailleurs, M. Paul a de nouveau sollicité la collaboration de toute la population "qui pourrait nous aider grandement en nous transmettant des informations ou des indices".

A ce propos, le ministre a rappelé que la prime de \$50,000 promise par la ville de Montréal et le gouvernement du Québec pour des indications susceptibles d'entraîner l'arrestation de terroristes est toujours en vigueur.

Mesures sérieuses

La rencontre du ministre de la Justice avec le directeur général de la Sûreté marque le début d'une action concertée visant à mettre en place un dispositif, en hommes et en matériel, en vue de traquer les auteurs du terrorisme.



M. Maurice Bellemare

accordait à un journal de Québec la veille.

"Il n'est pas impossible, après tout, qu'il n'y ait pas seulement des Canadiens français à suspecter dans la présente affaire, comme dans d'autres du genre, mais que ces attentats pourraient tout aussi bien être l'oeuvre d'activistes anglophones qui emploient la violence pour diviser les Canadiens français entre eux et effrayer en même temps les investisseurs qui voudraient placer des capitaux au Québec".

Le ministre a ajouté qu'il ne faut pas oublier "que la devise des Anglo-Saxons a toujours été de diviser pour régner et que

\$500 millions de dégâts

L'ouragan Camille a causé la mort de 170 personnes

GULFPORT, Miss. (PA)—M.

John Bell Williams, gouverneur du Mississippi, a proclamé la loi martiale dans les parties de son Etat ravagées par l'ouragan Camille, les plaçant ainsi dans une sorte de quarantaine et imposant des restrictions aux mouvements des personnes, notamment des curieux qui gênent les opérations de sauvetage et de secours.

On dénombre pour le moment 170 morts, mais le gouverneur du Mississippi craint fort que le bilan final ne dépasse de loin toutes les prévisions et ne s'inscrive entre 500 et 1,000 personnes tuées.

Pour les dégâts matériels, il est encore trop tôt pour les évaluer, mais on estime à quelque \$500 millions ceux subis déjà par les bâtiments militaires et administratifs du gouvernement situés le long de la côte.

Pour sa part, le président Nixon a proclamé les Etats de Mississippi et de Louisiane régions sinistrées et leur a fait verser une première subvention de \$1 million chacune.

Le chef de l'exécutif américain a également déclaré qu'il avait demandé au vice-président Spiro Agnew et au secrétaire au logement et au développement urbain, M. George Romney de se rendre aujourd'hui à la Nouvelle-Orléans afin de visiter en hélicoptère les régions sinistrées.

Cet ouragan, un des plus violents qui se soient jamais abattus sur l'Amérique du Nord, a semé la dévastation sur une distance de plus de 50 milles allant de Waveland, Miss., à Pascagoula, à proximité des limites de l'Alabama.



(Téléphoto PA)

Les Irlandais manifestent à Londres

PLUSIEURS MANIFESTANTS de descendance irlandaise ont paré, au cours de la journée d'hier, devant la maison du premier ministre de la Grande-Bretagne, M. Harold Wilson alors que le premier ministre de l'Irlande du Nord s'entretenait avec son homonyme britannique.

Les deux premiers ministres ont convenu que les troupes britanniques devaient assumer la responsabilité de la sécurité en Irlande du Nord où catholiques et protestants en sont venus aux coups la semaine dernière. (Autres nouvelles à la page 7.)

Les forces anti-émeute s'en prennent à un groupe de manifestants

La révolte gronde à Prague!

PRAGUE (PA)—A deux jours de l'anniversaire de l'invasion soviétique en Tchécoslovaquie, les forces anti-émeute pragoises tentaient d'arrêter une manifestation place Wenceslas, mardi utilisant les gaz lacrymogènes et les auto-pompes pour évacuer les milliers de personnes massées le long de la grande artère.

Le leader du parti communiste, Gustav Husak, a une fois de plus averti la population d'éviter toute manifestation anti-soviétique. Des groupements clandestins ont encouragé la population à marquer "ce jour de honte national" par la passivité.

"Notre pays ne sera pas un second Wild West", a déclaré Husak plus tôt, mardi, alors qu'il s'adressait, par le truchement de la télévision, aux membres du parti. "On a tenté depuis un an et demi d'en venir là mais, maintenant, ils devront accepter une fois pour toutes que nous ne permettrons à personne de déranger l'Etat."

Le leader a cependant admis qu'on constatait "dans l'industrie, les transports et les services d'approvisionnement, des activités qui équivalent à un sabotage".

La confrontation place Wenceslas a débuté au milieu de l'après-midi, à la fermeture des bureaux, alors que la police, dont les effectifs ont été accrus pour la période de l'anniversaire, ont évacué un petit groupe massé autour de la statue de Saint-Wenceslas, symbole de la résistance.

Quelques membres du groupe avaient placé des fleurs au pied de la statue alors même que Husak a interdit tout attroupement autour du monument.

Il y a un an, c'est là que les jeunes Tchèques se réunissaient pour narguer les troupes des blindés russes: ils avaient même planté le tricolore tchèque au sommet de la statue équestre. Depuis, la statue est devenue le symbole de l'indépendance des quelque 70 personnes qui ont été tuées dans le cadre des incidents qui ont opposé les Tchèques aux troupes d'occupation.

La police tente constamment, mais sans succès, d'empêcher les passants de jeter des fleurs au pied de la statue, qui est entre les deux principaux arrêts de tramway de la capitale.

Deux ou trois personnes ont été jetées par terre alors que la police repoussait la foule. Le premier incident a attiré des milliers d'autres personnes puis les haut-parleurs de la police ont annoncé que l'arrêt de tramway achalandé qui longe la statue serait fermé dans l'intérêt de la sécurité, ce qui ne manqua pas d'irriter la foule, car c'est le point de correspondance névralgique de tout le réseau.

Il n'y a cependant eu aucune manifestation clairement anti-soviétique.

Mais, jusqu'au milieu de la soirée, les embouteillages dans les rues avoisinantes étaient inextricables et l'avenue Wenceslas demeurait interdite aux automobilistes.

Certains groupes parmi la foule ont discuté avec les policiers, les accusant de tenter de provoquer des désordres graves, de façon à justifier des répressions sévères.

SOMMAIRE

AUJOURD'HUI

- Bandes illustrées 39
- Bourses 32
- Classées 37-38-39
- Convocations 37
- Mots Croisés 39
- Radio-T.V., Cinéma 12
- Sports 15-16-19-24-25-34-35
- Pages féminines 27-28-29-30-31

LE SUKIRI DU PETIT DEJUNER

Les célibataires ne se méfient pas des femmes, mais d'eux-mêmes.



La situation en Irlande du Nord au lendemain des troubles religieux page 7

Le premier ministre Trudeau séjourne à Nice où il prendra ses vacances page 11

Une jeune fille tuée par la foudre et deux autres blessées gravement page 17

Un projet de l'Association des loisirs

Un contrôle de la pêche et de la chasse au Domaine Fontarabie

par Marcel AUBRY
LA TUQUE — "Sauvegarder le Domaine Fontarabie, c'est précisément le but de notre association: là où nous divergeons d'opinion, c'est dans les moyens à prendre pour en arriver là". C'est en ces termes que s'est exprimé le président de l'Association des loisirs en forêt, M. Fernand Lagacé.

18 août. La nouvelle était intitulée: "Pétition pour sauvegarder le Domaine Fontarabie".

Le président de l'Association des loisirs en forêt nous a expliqué qu'il y avait eu une rencontre, dernièrement, entre le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, l'honorable Gabriel Loubser, le député du comté Lavoie à l'Assemblée nationale, M. André Leduc, et un groupe de promoteurs du Domaine Fontarabie. La réunion a porté sur un projet mis de l'avant par l'Association des loisirs, qui consisterait à établir une certaine réserve sur le Domaine Fontarabie, où la pêche et la chasse seraient contrôlées.

Selon M. Lagacé, cette mesure de protection pour la faune terrestre et aquatique est devenue indispensable et le deviendra encore davantage lorsque le chemin sera complété jusqu'au Lac La Tuque.

Les lacs présentement accessibles subissent actuellement une affluence trop forte et ils seront complètement vidés d'ici quelques années si des mesures ne sont pas prises pour éviter ces abus. C'est du moins la conclusion à laquelle en sont venus les biologistes qui ont fait dernièrement, une étude sur le Domaine Fontarabie.

La réserve, qui serait contrôlée par l'Association des loisirs en forêt, s'étendrait sur une surface de 24,5 milles carrés et elle comprendrait, entre autres, les lacs La Tuque, Bourassa, Vert, de la Trompe, des Fourches, Lapointe, petit lac Long.

M. Lagacé a tenu à souligner qu'il n'était aucunement question de fonder un club privé puisque tous ceux qui voudront aller y pêcher pourront le faire, moyennant une cotisation annuelle de \$15 ou une cotisation occasionnelle d'un jour de \$2. Les propriétaires de chalet qui voudront se rendre sur leur lot n'auront rien à déboursé s'ils ne s'y rendent que pour prendre un peu de bois.

Les dirigeants de l'Association des loisirs, à la suite d'études faites par les biologistes, pourront cependant interdire la pêche sur certains lacs qui auront subi une trop forte pression et cela, dans le but de permettre aux poissons de se reproduire ou même d'ensemencer le lac.

L'argent recueilli par les cotisations servirait à payer le salaire d'un gardien qui y exercerait

le contrôle, à défrayer le coût des ensemencements et à procéder peut-être à certaines améliorations sur le domaine.

C'est M. Edgar Lavergne qui est responsable, actuellement, du bureau du ministère des Terres et Forêts, à La Tuque. Les gens qui veulent avoir un lot sur le Domaine Fontarabie doivent déboursé \$30, par année pour une location et ils sont obligés de le louer pour deux ans. Le \$15 annuel, qui serait chargé par l'Association des loisirs serait en plus du \$30 que les locataires de lots doivent déjà déboursé. Le ministère des Terres et Forêts a procédé, jusqu'à présent, à la délimitation de 154 lots: plusieurs sont loués mais aucun n'a encore été vendu.

Conférence du Parti Québécois

LA TUQUE (M.A.) — La section latinoise du Parti Québécois désire informer la population de La Tuque que se tiendra une importante conférence d'information sur le Parti Québécois, jeudi le 21 août à 8 heures, au club des Chevaliers de Colomb.

Le conférencier sera nul autre que le docteur Camille Laurin, qui occupe au sein du Parti Québécois le poste de président du conseil exécutif. Médecin, psychiatre et psychanalyste, le docteur Camille Laurin est aussi professeur agrégé à la faculté de médecine de l'université de Montréal.



(Photo Gilles Berthiaume)

De bons souvenirs pour plusieurs

VOICI DEUX DES nombreuses voitures des années, vingt, qui sont venues nous rendre visite ces derniers jours. A gauche, une automobile de marque Insecte. A droite,

une illustre inconnue qui ne manque certainement pas de rappeler de bons vieux souvenirs.

Jean-Pierre Ferland donnera le dernier spectacle à La Cayute

LA TUQUE (M.A.) — Le chansonnier de réputation internationale, Jean-Pierre

Ferland, sera à La Tuque le 30 août prochain, pour donner son spectacle à l'occasion de la fermeture de la boîte à chansons "La Cayute", sise au deuxième étage du club La Tuquois.

lui-ci avait entretenu l'auditoire de ses chansons et de ses blagues durant plus de deux heures.

Jean-Pierre Ferland, qui s'est acquis la réputation d'un des plus dignes repré-

sentants de la chanson québécoise à travers le monde, saura sûrement plaire à son auditoire si l'on considère que l'artiste peut donner un spectacle varié et de bon goût.

Le concert de l'Harmonie présenté le mercredi

TUQUE (M.A.) — Le concert de l'Harmonie municipale

de La Tuque sera désormais présenté le mercredi soir, à 8 h. 30 au parc Saint-Eugène, au lieu du jeudi soir. C'est donc ce soir que les amateurs de bonne musique devront se rendre au lieu habituel alors qu'un jeune étudiant de La Tuque, qui poursuit présentement des études au Conservatoire de Québec, exécutera une pièce au choix du directeur musical, M. Aubert Montgrain. L'instrument qu'affectionne particulièrement Michel Gingras est le cor français et c'est à l'aide de ce dernier qu'il s'exécutera ce soir.

Le concert de ce soir consistera en diverses pièces choisies parmi les morceaux classiques et populaires.

VENTE
 NOUS DONNONS
 JUSQU'À 20%
 D'ESCOMPTE SUR NOS
 TENTES ROULOTTES
 ET
 ACCESSOIRES
 Escompte sur
 bicyclettes Cady

280, THIBEAU, CAP
 (Vain Boulangerie Lemire)

PIERROT FORTUNE CE SOIR
FLAMMES
 GROS LOT \$55
 \$75 en plus de CONSOLATION
 Le tout commandé par Renommé

POUR VOTRE AGREMENT MUSICAL
LES MELLOWTONES

UNITED

VOTRE MAGASIN À RAYONS FAMILIAL

ACHAT-BONI

AVANT-SAISON

MANTEAUX D'HIVER POUR DAMES, JEUNES FILLES ET FILLETTES. CHOISISSEZ VOTRE MANTEAU, JAQUETTE, MANTEAU 3/4 MAINTENANT, ET OBTENEZ...

UN CERTIFICAT-CADEAU ÉGAL À **10%** DE LA VALEUR DE VOTRE ACHAT (taxes non-incluses)

CETTE OFFRE S'APPLIQUE À TOUS NOS MODES D'ACHAT: COMPTANT, CRÉDIT OU MISE-DE-CÔTÉ

A VOTRE MAGASIN UNITED: SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMBOURSE

TROIS RIVIERES • 36 rue du Roi
 SHAWINIGAN • 647 5e Avenue
 JOLIETTE • 800 P. de la Rivière St. J.

SOREL • 36 rue du Roi
 * DRUMMONDVILLE • 219 Main

POUR FACILITER VOS ACHATS UTILISEZ NOTRE PLAN MISE-DE-CÔTÉ
 * Votre carte "Charges" est acceptée à ce magasin

EGALEMENT EN VENTE DANS TOUS LES MAGASINS UNITED DE LA PROVINCE

L'ENDROIT OÙ L'ON MANGE LES MEILLEURS

STEAKS!

Dîner d'hommes d'aff. \$1.50
 faire complet
 SPÉCIAL DU JOUR
 Pâté Chinois

"COCKTAIL LOUNGE"
 ATMOSPHERE DE DÉTENTE

le Centurion
 Place Hôtel de Ville

Les Étudiants à temps partiel (anciens et nouveaux)

DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

doivent **REPLIR** la formule d'admission

CETTE SEMAINE

Ce procédé est nécessaire par suite de la mécanisation du système d'inscription.

Veillez vous présenter au **PAVILLON CENTRAL DU CAMPUS DES FORGES**
 3351, Boul. Des Forges

Entre 9 h. et 12 h. et 13 h. 30 et 17 h.

RÉPARATIONS à DOMICILE LESSIVEUSE

LOUIS POTHIER
 Spécialisation sur les appareils
 Inglis - Kenmore
 RCA Whirlpool

- Sècheuse
- Laveuse de vaisselle
- Lessiveuse
- Réservoir d'eau chaude

Louis Pothier Enr.
 1541, Notre-Dame 376-6419
 Trois-Rivières

Exposition permanente 12 mois par an

Chez C.M. Meubles

MEUBLES et APPAREILS ÉLECTRIQUES DE QUALITÉ À DES PRIX HORS DE VILLE

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 9h.30 P.M. AUCUN COMPTANT, PAIEMENT FACILE.

Maurice Marechal, prop.

Centre Manufacturier de Meubles

7710, Ste-Marguerite Trois-Rivières-Ouest 375-4715
 ANCIEN LOCAL COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE

La suspension de deux détectives de la Sûreté municipale

La Commission de police ne peut les réinstaller — Le juge

par Jean-Paul ARSENAULT

TROIS-RIVIÈRES — La suspension de deux détectives demandée par le directeur de police de Trois-Rivières, M. J. Amédée Delage, a servi de préambule à la reprise de l'enquête hier. C'était inévitable! Debut de la première à cette reprise des procédures, Me Guy Lebrun a présenté au juge Gosselin, d'abord la lettre de M. Delage à l'intention du gérant municipal, M. Roger Lord, ainsi que la copie de l'adoption de cette requête par les conseillers.

Vive protestation du procureur de l'Association des Policiers: "C'est un principe fondamental de Justice... Il ne peut

être condamné sans être entendu d'abord!" Chauffé à blanc, Me Lebrun continue: "Si un membre de notre Barreau est dans la même situation, le tribunal affecté attend pour statuer que tout soit entendu... Si c'est bon pour le Barreau, c'est bon pour le reste de la population!" Pendant sa plaidoirie, l'avocat appuie fortement sur quelques lignes de la lettre écrite par le directeur Delage, en l'occurrence la précision: "Selon les témoignages entendus à l'enquête..."

Aussi son confrère, Me Gaston Gamache enchaîne-t-il: "Seule la Commission a le pouvoir d'évaluer les témoignages entendus, la ville de son côté n'a pas le droit de suspendre

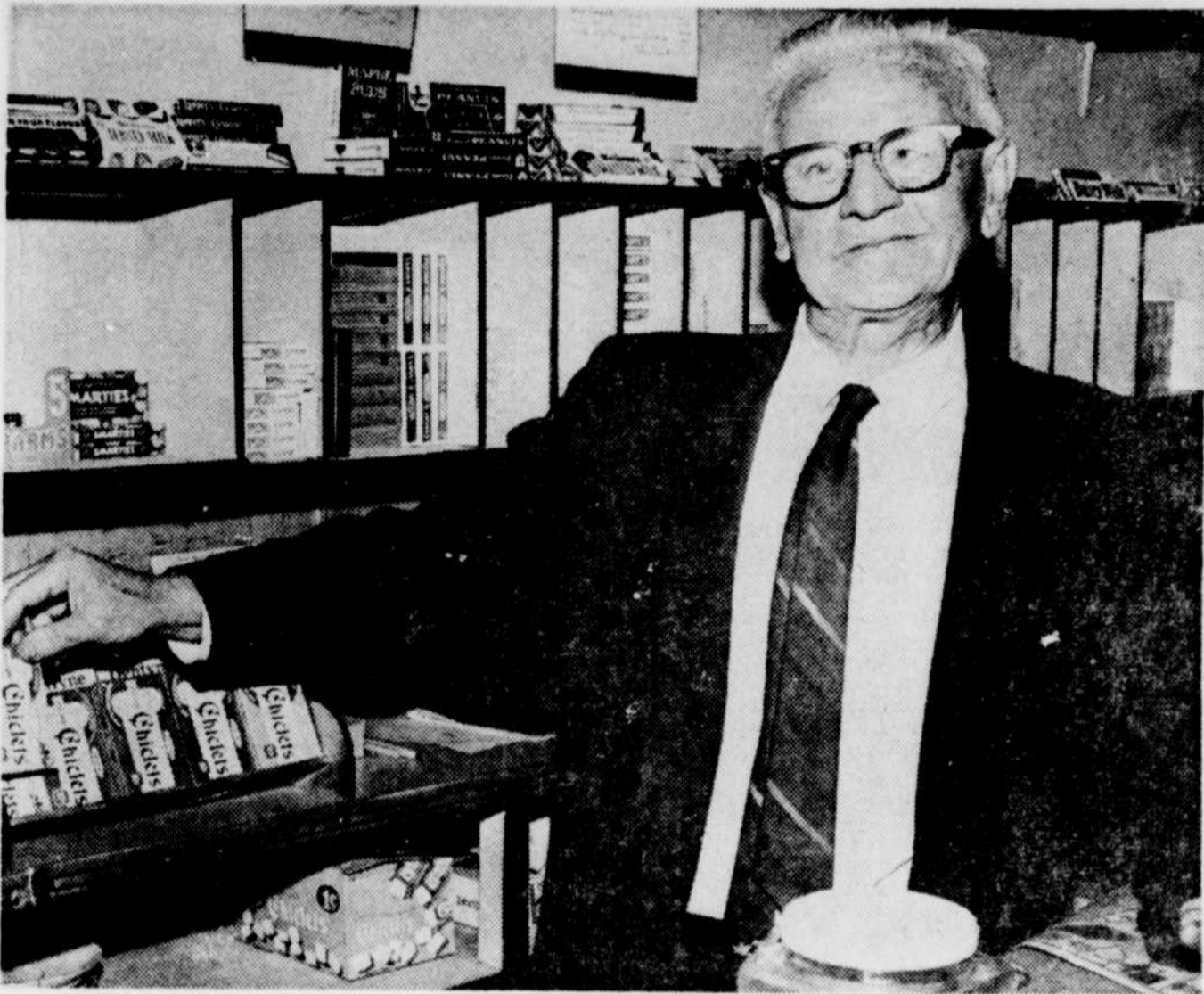
selon ces mêmes témoignages. Tout de suite, Me Gamache demande la réhabilitation des deux détectives en ces termes: "En agissant ainsi, ne veut-on pas cacher une carence en haut lieu en discréditant deux policiers? Est-ce que la ville tente de se substituer à la Commission de Police à qui elle a demandé de faire enquête pour faire le point?"

"Le présent tribunal a défaut de juridiction" est intervenu Me Jean Méthot, chef du Contentieux de la ville, ce n'est pas parce qu'il y a une enquête en cours que le conseil de ville doit cesser d'exister..."

Finalement, le juge Gosselin a décrété, après avoir pesé

tous les arguments soumis par les diverses parties en cause: "Nous enquêtons à la suite d'une demande de la ville et la conduite d'un policier ne peut être commentée sans que celui-ci soit d'abord entendu... C'est vrai! Toutefois, dans ces cas de suspensions, nous n'avons pas juridiction sauf en cas d'appel".

Joignant les explications à sa décision, le magistrat a élargi que tous les membres de corps de police dits "salariés" avaient toujours droit à recourir à la procédure de grief et d'arbitrage en cas de suspensions. Conclusion! La Commission de Police ne peut pour l'instant réinstaller les policiers suspendus à moins que la cause soit logée en appel devant elle...



"JE LUI AI DEMANDÉ ce qu'elle voulait... Elle m'a donné un coup de poing sur la bouche" a témoigné le restaurateur Romuald Godin, de Trois-Rivières. (Photo Roland Lemire)

"C'est un hold-up, qu'est-ce que vous voulez que j'y fasse", raconte avec humour le restaurateur Romuald Godin

par Jean-Paul ARSENAULT

TROIS-RIVIÈRES — Pendant une courte session de l'enquête sur la police de Trois-Rivières,

la tension a considérablement diminué. A ce point diminué qu'elle a fait place à l'hilarité générale... C'était pendant la déposition d'un restaurateur de

notre ville, M. Romuald Godin, celui dont l'établissement a été visité par deux demoiselles dans une tentative de hold up le 10 mars dernier.

"Je l'ai garrochée par terre, on s'est tirillé pendant une dizaine de minutes et finalement tout ce qui m'est resté en main est son manteau!"

Un jeune voulait en finir

TROIS-RIVIÈRES (C.H.) —

La cour criminelle est un théâtre où se déroulent des drames humains d'une tristesse inouïe. Un cas pitoyable s'est présenté devant le juge Léon Girard, alors qu'un jeune homme de 21 ans était accusé d'avoir voulu mettre fin à ses jours en s'ouvrant un poignet.

La séparation de ses parents qu'il refuse d'admettre. Le Dr Caron ne peut dire si l'accusé récidivera, mais il émet l'opinion que la Cour ne se trouve pas devant un cas d'internement mais il soumet que le jeune homme devrait recevoir des soins psychiatriques dans une clinique externe.

Le Dr Roger Caron de notre ville, qui a été chargé d'examiner l'accusé, a éclairci le tribunal sur le désir du jeune homme de vouloir en finir avec la vie. De l'avis du médecin, le prévenu est déprimé à cause de problèmes familiaux graves dont la

Devant un cas aussi triste, le président du tribunal a fait preuve de clémence en accordant à l'accusé une sentence suspendue, tout en ordonnant la signature d'un engagement personnel de \$100 comme quoi il garderait la paix pendant un an.

c'est un secret | **polichinelle**
de **delell**

Il est peut-être plus rapide et plus économique de recouvrir d'asphalte les trottoirs brisés que de les reconstruire avec du béton, mais on se demande pourquoi le surplus de bitume est laissé en bordure de la chaussée en petits tas informes qui durcissent sur place. A-t-on voulu boucher des trous? Ce n'est pas du travail bien fait, c'est le moins que l'on puisse dire.

Des recherches ont été entreprises afin de retracer tous les anciens musiciens des fanfares de Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine. On veut les grouper en vue de la fondation d'une Union Musicale et surtout les faire participer à un concert qui sera offert à la population trifluvienne, en septembre, sur la Place de l'hôtel de ville. Les intéressés sont priés de communiquer avec M. Jacques Falardreau à 375-4347 ou avec M. Paul Bellefeuille à 374-9096.

Le départ de certains députés apporte souvent des grincements de dents. C'est ainsi que depuis le retrait de Me Yves Gubias de la vie politique, plusieurs employés ont été congédiés à la Protection civile et plusieurs autres seraient sur le point de l'être.

Les pots-de-vin à l'Exposition régionale

Un témoin dit avoir un casier judiciaire

par Jean-Paul ARSENAULT

TROIS-RIVIÈRES — A l'enquête sur la conduite des policiers de Trois-Rivières, le témoin qui la semaine dernière a relaté avoir vu certains membres de ce corps recevoir des pots-de-vin à l'Exposition régionale des années 1966 et 1967, a été interrogé par les procureurs de l'Association des Policiers et le commissaire Gérard Tobin.

Comme nous l'avons publié alors, l'opération des roues dites de "fortune" avait été détaillée en Cour

Cinq dont il ne se souvient pas des noms sauf pour un. "Malheureusement", celui-là, il est décédé, a renseigné le "Sticker". Nous reparlerons plus loin de ce métier de "sticker". De toute façon, l'argent était d'abord remis par le propriétaire du kiosque à un employé, ce dernier de son côté en faisait la remise aux deux policiers municipaux de la Sûreté. "Mais alors, vous qui l'avez vu de vos yeux comme vous dites, qu'était cet employé? Je ne sais pas répondre sechement le témoin... Le cirque l'avait ramassé sur la route, c'était un type de Québec d'environ 25 ans..."

dre ce dernier provoquant l'hilarité générale.

"J'en ai vu trois

C'était au tour de Me Lebrun d'enchaîner: "En regardant dans la salle tantôt, vous avez identifié trois policiers que vous dites avoir vu à l'exposition... Regardez-bien! En voyez-vous

L'ENQUETE est ajournée

TROIS-RIVIÈRES (JPA) — Le juge Roger Gosselin ayant appris pendant les procédures d'hier, que son beau-père était décédé, a reporté l'enquête sur la police à mardi prochain, le 26 août.

Sticker

Qu'est-ce qu'un STICKER? A la roue de fortune révèle le témoin, c'est celui qui "attire" les clients. Comment? "On me donnait de l'argent pour gager et quand les clients approchaient, je gageais avec eux..."

Le procédé? Invariablement d'après l'employé un radio était sur le comptoir sur des tablettes étaient aussi étalées des "teddy-bears" et autres cadeaux de choix du genre. "Lesquels de ces prix étaient donnés, a-t-on demandé au témoin? "Moi, j'en ai jamais vu donner!" de répondre.

A cause de la violence des vents

Les chantiers de la centrale nucléaire de Gentilly évacués

par Régent LAJOIE

GENTILLY Les rafales qui ont secoué la région en fin d'avant-midi hier, ont forcé les dirigeants de la Centrale thermique nucléaire de l'Hydro-Québec, à Gentilly, à faire évacuer le chantier de construction.

Entre 500 et 600 employés se sont vu accorder un congé forcé, hier après-midi, à la suite de la mesure de sécurité et de prudence prise par la direction de la centrale.

Des employés étaient à construire une cheminée d'évacuation des gaz, sur le terrain de la centrale, face au fleuve St-Laurent. Cette cheminée a une hauteur de 200 pieds.

Les vents violents d'une grande violence qui ont déferlé sur cette région ont eu pour effet de faire osciller la cheminée. Cette dernière n'a toutefois pas brisé mais, pour parer à toute éventualité, on a préféré évacuer le chantier et renvoyer les ouvriers chez eux.

Seulement un groupe d'hommes travaillait, hier après-midi et s'organisaient pour remédier à la situation.

M. Paul Amyotte, gérant de la centrale nucléaire, nous a enfin mentionné que l'on croyait que les employés seraient en mesure de reprendre le travail ce matin. "On n'a pas voulu prendre aucune chance", de conclure M. Amyotte.

Puis subitement, sans crier gare, "Avez-vous déjà été condamné?" de la part de l'avocat de l'Association des Policiers Me Lebrun. Sitôt la réponse affirmative fournie, une longue liste de délits (vol par effraction, assaut, insulte à un policier, refus de pourvoir et vagabondage), s'étala devant le juge Roger Gosselin.

Je ne leur en veux pas! C'est à ce moment qu'intervint le commissaire Gérard Tobin en ces termes: "Pour toutes ces infractions, des enquêtes ont été faites par la police n'est-ce pas?" "Oui", admit le témoin,

Malgré l'entente intervenue

La grève des plombiers persiste

TROIS-RIVIÈRES (R.N.) — La grève des plombiers se poursuivait toujours, hier, dans la région, et M. Jos. Caron, directeur de la grève, a déclaré à ce sujet, qu'une entente a été signée le 16 août, en présence de l'honorable Maurice Bellemare, ministre du Travail, et des représentants de la CSN et de la FTQ, afin qu'une extension soit donnée aux décrets, et cela au niveau provincial.

"Dès que la Corporation des Maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec, (Corporation des plombiers) soit la partie patronale, aura ratifié l'entente, une assemblée de tous les révistes sera convoquée et le retour au travail suivra", a expliqué M. Caron.

"Si depuis lundi des chantiers ont été fermés, c'est que les dirigeants de la grève avaient été mandatés lors d'une assemblée régulière de Syndicat de la Construction. Cette assemblée a été tenue le 5 août 1969, et autorisait les dirigeants du comité à fermer les chantiers de construction ou les employeurs refusaient de respecter l'entente signée par toutes les parties, le 10 juillet 1969".

"Les responsables de la CSN ont rencontré quelques contracteurs de la région, qui ont accepté de ratifier l'entente intervenue le 10 juillet et qui accordait une augmentation horaire de \$0.15 le 1er juillet et une deu-

xième de \$0.14 le 15 juillet, le tout étant rétroactif à la date de la signature. Une lettre a été adressée le 15 août aux contracteurs, leur expliquant la situation et leur donnant le texte de l'entente ainsi que l'échelle des salaires, qui leur était expliquée".

"Le retour au travail qui s'est fait depuis le commencement de la semaine, a été rendu possible sur les chantiers qui avaient été fermés, par la signature de l'entente, qui au nombre d'environ 45, ont ratifié cette entente. Ces patrons peuvent après avoir signé l'entente, rouvrir leurs chantiers, et les corps de métiers peuvent reprendre le travail, à l'exception des plombiers et des métiers connexes", a conclu M. Caron.

Au Cap-de-la-Madeleine Dans la journée d'hier, les révistes ont rendu visite à quelques chantiers du Cap-de-la-Madeleine, où les briquetiers et les électriciens ont dû quitter le travail. Cependant, ceux-ci peuvent reprendre le travail, à la condition que le patron ratifie l'entente, comme il est mentionné plus haut.

Selon un dirigeant syndical, la grève qui semble confuse, serait sur le point d'être réglée à la satisfaction de toutes les parties.

Dans le comté de Trois-Rivières

Election complémentaire le 8 octobre?

par Claude HEROUX

TROIS-RIVIÈRES — D'une source très bien informée des milieux parlementaires de la Vieille Capitale, il est possible d'affirmer avec une certitude se situant à 95 pour cent que l'élection partielle dans le comté de Trois-Rivières aura lieu le 8 octobre avec la mise en nomination le 4 septembre.

L'autre fraction de 5 pour cent viserait les 5 ou 12 octobre, mais les spécialistes les plus avertis n'envisagent guère ces deux dates comme propices vu qu'il s'agirait d'un dimanche, journée affectée par les libéraux et non par les unionistes.

La journée du mercredi était particulièrement affectée

Une enquête

L'Union nationale, selon un personnage attaché à la commission politique du parti, aurait mené une enquête serrée afin de tâter le pouls de l'électorat. On ne voudrait pas imposer un candidat en particulier, mais tout en suivant le chemin de la démocratie, on voudrait être assuré que l'aspirant qui obtiendrait le feu vert au congrès de

nomination obtienne le même honneur devant l'ensemble de l'électorat. De plus, l'honorable Bertrand aurait vu d'un bon oeil une candidature féminine pour le comté de Trois-Rivières pour faire pendant aux libéraux, mais l'enquête aurait révélé que les électeurs du comté de Trois-Rivières préfèrent conserver la tradition d'un candidat masculin.

POURQUOI PAYER PLUS?
Pour le futur marié
HABITS SUR MESURE
\$65.00
Vous choisissez le style qui vous habille le mieux
Livraison 3 semaines
LAMBERT & CLOUTIER
Rue Champlour, T.R.

La miraculée de la neuvaine de l'Assomption

Les gens croient au prodige

par Jean-Yves LACHAPELLE

Si l'on en croit ceux qui étaient présents lors de la célébration à Notre-Dame-du-Cap, un miracle se serait produit. Une jeune femme qui était clouée à une chaise roulante, Claudette Lachapelle parce qu'elle était dans l'impossibilité de marcher se serait levée et de plus les courroies qui la maintenaient sur sa chaise se seraient déliées par elles-mêmes. Plusieurs resteront sceptiques quant à ce genre d'événements, d'autres y croiront sans qu'aucun doute ne subsiste dans leur esprit. Qu'en pensent ceux que nous avons interrogés?

Mme Edouard Corriveau, Mont-Carmel

"C'est quelque chose de merveilleux, ça touche. Toutefois, on ne peut dire que cela peut nous faire, on sent un froid qui nous passe dans les sens. Personnellement j'ai confiance



en la Sainte Vierge et en Dieu car il a plus de capacités qu'on ne le croit. J'ai obtenu plusieurs faveurs en priant et je dois dire que ça ouvre les yeux".

M. Lucien Chevrette, Courtier, Trois-Rivières

"Je crois aux miracles. Il y a de grandes choses qui peuvent se passer dans des occasions spéciales. Dans certains cas, la Providence peut agir et il y a quelque chose de merveilleux qui se produit à ce moment. Toutefois dans le cas du présumé miracle qui s'est passé en fin de semaine dernière, il n'a pas été cité que c'était vraiment un miracle. Il n'y a rien de ce que j'ai vu et c'est aux médecins d'en faire la preuve. Naturellement, c'est quelque chose d'ex-

traordinaire qui s'est passé et que plusieurs personnes ont vu, mais de là à dire que c'est un



miracle, c'est une autre paire de manches".

Mme Edouard Poirier, Trois-Rivières

"Cela doit être vrai ce qui s'est passé puisque plusieurs personnes l'ont vu. Moi je connais deux dames qui étaient là



à ce moment et je puis vous assurer que ces personnes ne sont pas des menteuses. J'y crois parce que la foi peut faire accomplir bien des choses, d'ailleurs ne dit-on pas que la foi fait transporter des montagnes? De plus ça n'aurait pas passer dans le journal si ce n'avait pas été vrai".

Mme Donat Toutant, Sainte-Marie-de-Blandford

"Je crois que c'est vrai. Si ça faisait longtemps qu'elle était malade, j'y crois. Prenez par exemple ma fille, les médecins disaient qu'elle avait une maladie de cœur. Je l'ai abonnée aux annales de Notre-Dame-du-Cap et elle est guérie maintenant. Personnellement, les miracles ça ne m'émerveille pas parce que j'ai tellement confian-

ce. Je n'ai pas besoin de voir pour croire".



Michel Lemire, Trois-Rivières

"Moi, je ne crois pas à ça. C'est une guérison ordinaire, comme il y en a tous les jours. Un miracle ça se peut pour



M. Charles Frenette, Cuisinier, Trois-Rivières

"Ce qui est arrivé est vrai



d'autres, mais pas pour moi. Cependant, je ne trouve pas ridicule que les autres y croient. Ils ont leur opinion et je n'ai pas d'objections à ce qu'ils y croient ou non".

puisque l'a écrit dans le journal. Moi je ne l'ai pas vu mais j'y crois quand même. C'est vraiment quelque chose d'extraordinaire".

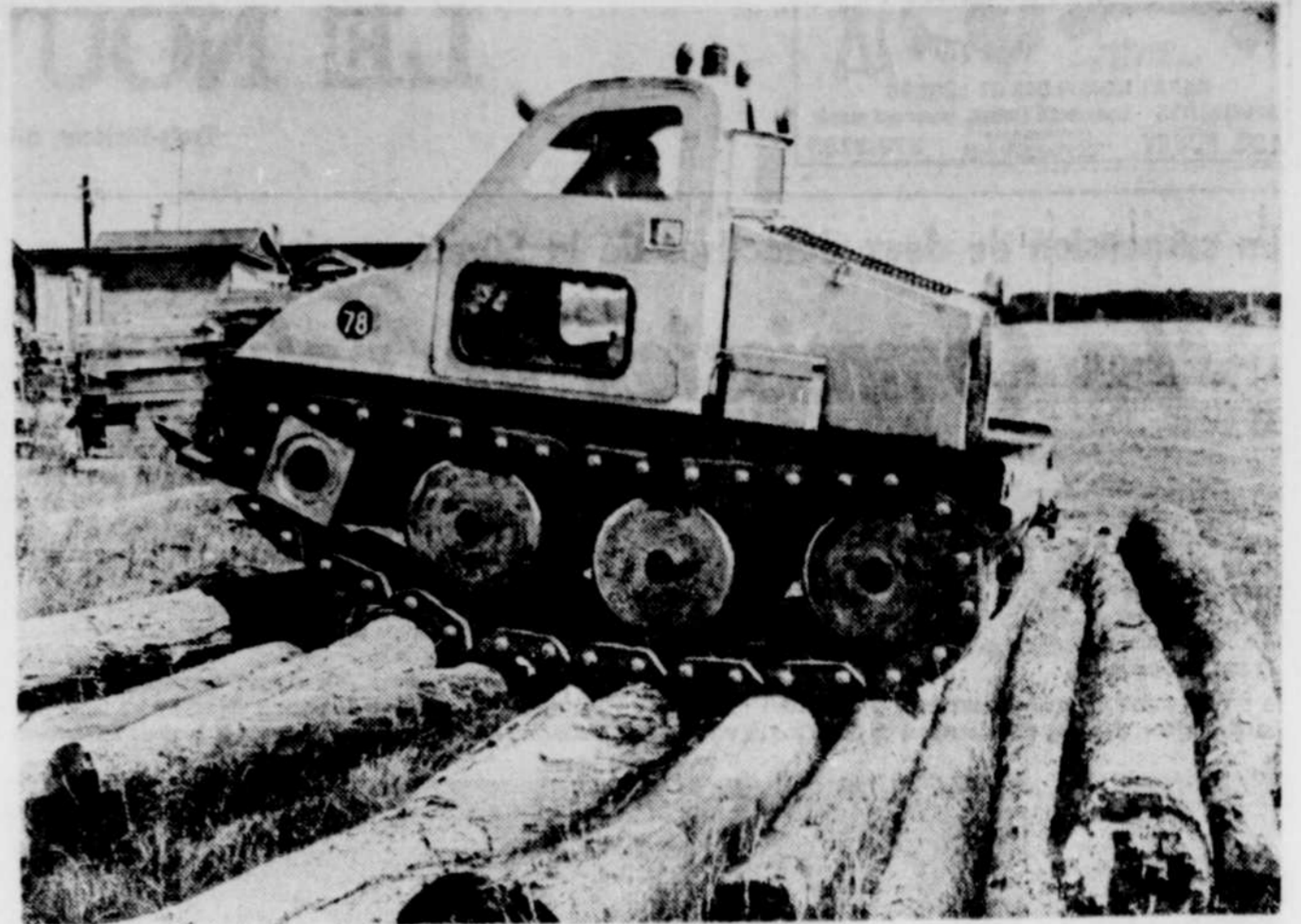
L'union musicale devrait revivre

TROIS-RIVIÈRES (B.C.) — Un groupe de Trifluviens se propose de faire revivre l'Union Musicale et tente de rejoindre à cette fin tous les musiciens ayant fait partie de fanfares à Trois-Rivières et au Cap-de-la-Madeleine.

MM. Jacques Falard et Paul Bellefeuille de Trois-Rivières sont à la tête de ce mouvement destiné à discuter la création d'un ensemble musical qui pourrait offrir des concerts à la population.

Si l'on parvient à réunir un nombre suffisant de musiciens, ceux-ci seront appelés à participer à un grand concert qui aura lieu en plein air, sur la Place de l'Hôtel de ville, le mardi 2 septembre, alors que l'Union Musicale de Shawinigan sera l'hôte de l'ensemble vocal d'André Bellefeuille.

Ces deux groupes se sont unis, le 12 août, dans la présentation d'un concert au Parc St-Maurice de Shawinigan et ils ont remporté un grand succès.



LA NOUVELLE CHENILLE POUR TRACTEUR fabriquée au Cap-de-la-Madeleine, a subi avec succès une série d'épreuves effectuées sur le terrain de l'aéroport. La chenille

lette a grimpé sans difficulté sur des billots comme l'illustre d'ailleurs la photo ci-dessus.

Expériences concluantes

Chenille révolutionnaire

CAP DE LA MADELEINE (R.N.) — Le docteur Norman W. Radforth, président de Muskeg Recherche Institut et chef du département de biologie de l'Université du Nouveau-Brunswick, était de passage au Cap-de-la-Madeleine, où il assiste à une démonstration de la nou-

velle chenille pour tracteur fabriquée par Martin Manufacturing dans l'usine de la Fonderie Saint-Maurice. Le docteur Radforth était accompagné de son fils John qui est ingénieur en mécanique pour le même institut.

Le but de cette visite et de la

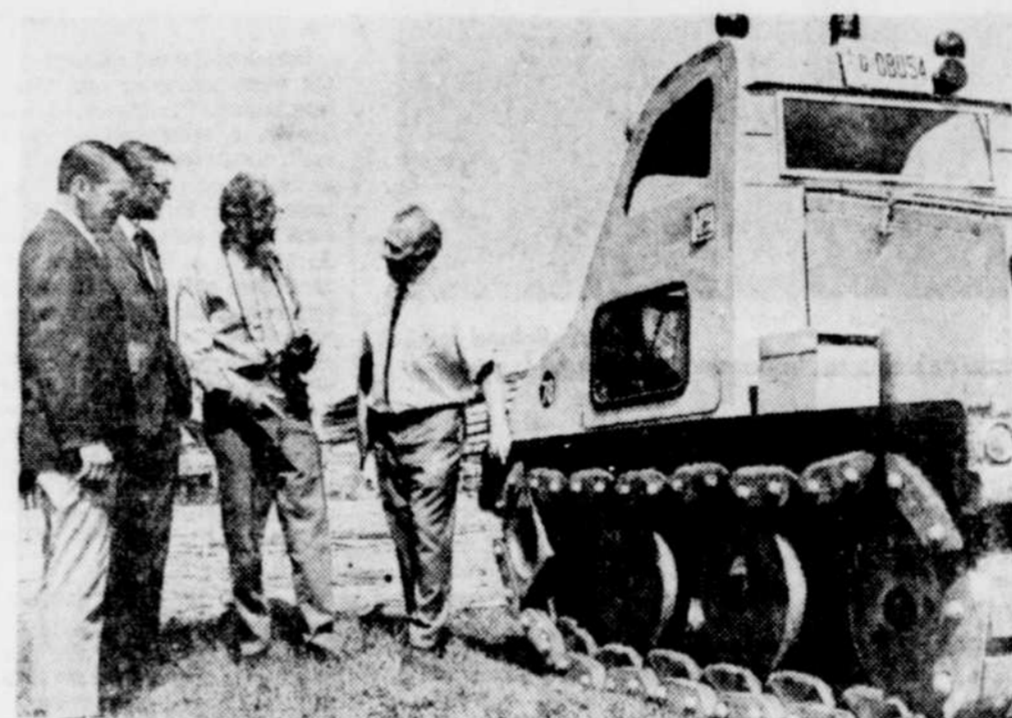
démonstration était de prouver l'efficacité, la solidité et la traction extraordinaire de la nouvelle chenille qui peut être adaptée sur n'importe quelle sorte de véhicule lourd.

Les manoeuvres et les expériences effectuées avec la chenille Bombier à la demande du docteur Radforth, serviront de base à la recommandation que le savant fera sur cette chenille en particulier à une grande compagnie pétrolière qui fait des recherches dans le Grand Nord canadien où les conditions atmosphériques causent une foule de problèmes dans le transport, le sol étant gelé en partie à l'année. Depuis plusieurs années, cette compagnie pétrolière cherche une solution à ses problèmes de transport, et

il semble que la nouvelle chenille est la solution à la demande de traction particulière à cette région du pays.

La nouvelle entreprise qui fabrique la chenille commencera la production proprement dite d'ici trois mois, alors qu'elle sera en mesure de remplir les premières commandes. Le Cap-de-la-Madeleine est l'endroit idéal pour une telle fabrication, selon les dirigeants de la compagnie, car la main-d'œuvre locale est qualifiée et l'usine est équipée pour cette production.

Le bureau de direction de Martin Manufacturing se compose de MM. Jean Mercil, président, Roger Gravel, directeur, Jean Gallipault, ingénieur, Martin Comellas, directeur de la recherche et de René Montreuil, secrétaire-trésorier.



(Photo Roland Lemire)

LE CAP DE LA MADELEINE EN MARCHÉ. La nouvelle chenille pour tracteur a été expérimentée sur le terrain de l'aéroport municipal du Cap-de-la-Madeleine par le docteur Norman Radforth, président de l'Institut de Recherche Muskeg. La chenille était fournie par la ville du Cap. De gauche à droite, sur cette photo,

M. Jean Mercil, président de Martin Manufacturing, l'ingénieur John Radforth, le docteur Norman Radforth et M. Edouard-Martin Comellas, directeur des recherches de la nouvelle entreprise, expliquant une caractéristique particulière de la chenille.

POUR FEMMES

SEULEMENT

de 16 à 100 ans

Un plein bateau de VIVA 1969

C'est une voiture que vous aimerez, mesdames

C'est petit, confortable, facile à manier

Nos facilités de paiement conviennent aux jeunes femmes qui travaillent



Pour aussi peu que \$142 comptant et \$65.00 par mois 1er versement en Octobre '69

Les nouveaux modèles 1970

n'arriveront qu'au printemps prochain

N'importe quel choix de couleurs

Livraison immédiate

VOUS AIMEREZ LES \$\$\$ QUE VOUS ÉPARGNEREZ SUR LA CONSOMMATION DE LA GAZOLINE

PROFITEZ

D'une randonnée gratuite dès aujourd'hui chez Votre maison de confiance au Coeur de La Mauricie



375, 12e Avenue Shawinigan-Sud Tél.: 536-2681

ADMINISTRATION AVIS PUBLIC

le 16 août 1969 AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le sousigné, secrétaire-trésorier, qu'à une session spéciale tenue le 15 août 1969 les membres de ladite Commission Scolaire ont adopté la résolution suivante:

RESOLUTION NUMERO 99-1969

Considérant que la Commission des Ecoles Catholiques de Shawinigan juge nécessaire de pourvoir au transport de certains élèves à des écoles sous sa juridiction, il est proposé par M. le commissaire Marc-Edouard Déry que des soumissions publiques soient demandées conformément à la loi de l'Instruction publique et aux directives suivantes:

- 1- Le contrat sera adjugé pour une période de deux ans commençant le premier septembre 1969, sans privilège de renouvellement ni prolongation.
- 2- Seules sont autorisées à soumissionner pour transporter des élèves des écoles les personnes ou sociétés ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.
- 3- Toute personne ou société qui désire soumissionner devra se procurer au bureau de la Commission la FORMULE DE SOUMISSION et la FORMULE DE CONTRAT mentionnant le paiement d'une somme de dix dollars (\$10.00) non remboursable.
- 4- Une seule soumission s'appliquera à tous les circuits, mais le soumissionnaire devra indiquer séparément le prix de chaque circuit.
- 5- Le prix sera établi sur une base annuelle par circuit et non par élève ou par mille. Le soumissionnaire doit vérifier les distances approximatives mentionnées dans la description des circuits. La soumission doit être basée sur 190 jours ouvrables par année.
- 6- Le soumissionnaire doit fournir avec sa soumission un chèque personnel visé fait à l'ordre de la Commission des Ecoles Catholiques de Shawinigan pour un montant au moins égal à 10% du prix de la soumission.
- 7- Toute soumission devra être faite sur les formules fournies à cette fin.
- 8- Toute soumission non conforme aux instructions présentes et non accompagnée des documents requis dûment complétés, ne sera pas prise en considération.

RECEPTION ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS:

- 1- Les soumissions seront reçues jusqu'à 17H 00, mardi le 26 août 1969, au bureau du secrétaire-trésorier, sous enveloppe scellée, portant la mention "SOUMISSION POUR LE TRANSPORT DES ELEVES".
- 2- Les soumissions déposées seront ouvertes ou considérées au cours de la session qui sera tenue à 20h 00, mardi le 26 août 1969 au Centre Administratif de la Commission des Ecoles Catholiques de Shawinigan, 500 Avenue Broadway, Shawinigan.
- 3- La Commission Scolaire se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. La présente résolution est adoptée à l'unanimité. Donné à Shawinigan, ce seizième jour d'août mil neuf cent soixante-neuf.

Le secrétaire-trésorier, ROLAND BOULANGER.

A Sainte-Marthe

Le système de chauffage de deux écoles sera rénové

CAP DE LA MADELEINE (R.N.) — Les plans de rénovation du système de chauffage des deux écoles de la Commission scolaire du Cap-de-la-Madeleine, à Sainte-Marthe-du-Cap ont été acceptés par les commissaires, lors de la dernière séance du conseil scolaire.

Ces plans qui ont été préparés par l'ingénieur Marcel Desjardins seront soumis pour approbation au bureau régional du ministère de l'Éducation du Québec.

La rénovation du système de chauffage de l'école Dominique Savin et Sainte-Marthe, sera selon la première estimation de \$10,000.

C'est toute la tuyauterie du système qui sera remplacée, alors que l'on conservera la même bouilloire. Les fenêtres de ces deux écoles seront également remplacées par des fenêtres d'aluminium. Ces travaux sont devenus nécessaires par suite de plusieurs jours de fermeture des classes durant les températures froides de l'hiver.

À la suite de ces réparations, les classes seront plus confortables et répondront mieux aux besoins des jeunes écoliers qui les fréquentent. Les travaux seront effectués sans que cela nuise au programme régulier des classes.

C.E.G.E.P. DE SHAWINIGAN SERVICES DE L'ÉQUIPEMENT

APPEL D'OFFRES

EQ-6970-1

Le 12 août 1969

Le Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Shawinigan recevra jusqu'à 16h 00 (4H 00 de l'après-midi), mercredi le 27 août 1969, au bureau du directeur des Services de l'équipement, 5655, Boulevard des Hêtres, chambre 136, Shawinigan, SOUS ENVELOPPE SCÉLÉE et portant la mention "SOUMISSION - HUILE LÉGÈRE À FOURNAISE" ou "SOUMISSION - HUILE LOURDE BUNKER", des soumissions pour l'achat:

- * d'huile légère à fourniture numéro 2 dont le volume sera d'environ 60,000 gallons. La livraison en vrac devra être faite au Pavillon de l'Enseignement professionnel situé sur la 49e Rue à Shawinigan, dans deux (2) réservoirs de 5,000 gallons chacun.
- d'huile légère à fourniture numéro 2 dont le volume sera d'environ 5,000 gallons. La livraison en vrac devra être faite au siège social du C.E.G.E.P., située à 5655, Boulevard des Hêtres, Shawinigan, dans deux (2) réservoirs de 250 gallons chacun.
- d'huile lourde Bunker numéro 5A dont le volume sera d'environ 50,000 gallons. La livraison en vrac devra être faite au siège social du C.E.G.E.P., 5655, Boulevard des Hêtres, Shawinigan, dans deux (2) réservoirs de 7,000 gallons américains chacun.

GENRE DE LIVRAISON: Suivant la méthode "d'aujourd'hui" alors que le fournisseur s'assure de l'approvisionnement.

Les quantités ci-dessus sont approximatives et représentent les besoins du Collège pour l'année fiscale se terminant le 30 juin 1970. Le collège de Shawinigan ne s'engage pas à acheter les quantités maximales indiquées ci-dessus.

Le niveau des réservoirs devra être vérifié avant chacun des remplissages et la réparation de tous dégâts causés par la livraison sera à la charge du fournisseur.

Les prix nets soumis et acceptés demeureront définitifs pendant la durée du contrat, soit jusqu'au 30 juin 1970, et seront applicables aux commandes subséquentes durant cette même période.

Le C.E.G.E.P. ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues sans aucune obligation ou responsabilité envers le ou les soumissionnaires.

Gérard Desfonds, Directeur Services de l'équipement, C.E.G.E.P. de Shawinigan, 5655, Boul. des Hêtres, Chambre 136, SHAWINIGAN

La suspension de deux détectives de la Sûreté municipale

La Commission de police ne peut les réinstaller — Le juge

par Jean-Paul ARSENAULT

TROIS-RIVIERES — La suspension de deux détectives demandée par le directeur de police de Trois-Rivières, M. J. Amédée Delage, a servi de préambule à la reprise de l'enquête hier. C'était inévitable! Debout le premier à cette reprise des procédures, Me Guy Lebrun a présenté au juge Gosselin, d'abord la lettre de M. Delage à l'intention du gerant municipal, M. Roger Lord, ainsi que la copie de l'adoption de cette requête par les conseillers.

Vive protestation du procureur de l'Association des Policiers! "C'est un principe fondamental de Justice... Ils ne peu-

vent être condamnés sans être entendus d'abord!" Chauffé à blanc, Me Lebrun continue: "Si un membre de notre Barreau est dans la même situation, le tribunal affecté attend pour statuer que tout soit entendu... Si c'est bon pour le Barreau, c'est bon pour le reste de la population!" Pendant se plaidoirie, l'avocat appuie fortement sur quelques lignes de la lettre écrite par le directeur Delage, en l'occurrence la précision: "Selon les témoignages entendus à l'enquête..."

Aussi son confrère, Me Gaston Gamache enchaîne-t-il: "Seule la Commission a le pouvoir d'évaluer les témoignages entendus, la ville de son côté n'a pas le droit de suspendre

selon ces mêmes témoignages. Tout de suite, Me Gamache demande la réhabilitation des deux détectives en ces termes: "En agissant ainsi, ne veut-on pas cacher une carence en haut lieu en discréditant deux policiers? Est-ce que la ville tente de se substituer à la Commission de Police à qui elle a demandé de faire enquête pour faire le point?"

"Le présent tribunal a défaut de juridiction!" est intervenu Me Jean Méthot, chef du Contentieux de la ville, ce n'est pas parce qu'il y a une enquête en cours que le conseil de ville doit cesser d'exister..."

Finalement, le juge Gosselin a décrété, après avoir pesé

tous les arguments soumis par les diverses parties en cause: "Nous enquêtions à la suite d'une demande de la ville et la conduite d'un policier ne peut être commentée sans que celui-ci soit d'abord entendu... C'est vrai! Toutefois, dans ces cas de suspensions, nous n'avons pas juridiction sauf en cas d'appel!"

Joignant les explications à sa décision, le magistrat a étalé que tous les membres de corps de police dits "saliés" avaient toujours droit à recourir à la procédure de grief et d'arbitrage en cas de suspensions. Conclusion! La Commission de Police ne peut pour l'instant réinstaller les policiers suspendus à moins que la cause soit logée en appel devant elle...



"JE LUI AI DEMANDÉ ce qu'elle voulait... Elle m'a donné un coup de poing sur la bouche" a témoigné le restaurateur Romuald Godin, de Trois-Rivières.

"C'est un hold-up, qu'est-ce que vous voulez que j'y fasse", raconte avec humour le restaurateur Romuald Godin

par Jean-Paul ARSENAULT

TROIS-RIVIERES — Pendant une courte session de l'enquête sur la police de Trois-Rivières,

la tension a considérablement diminué. A ce point diminué qu'elle a fait place à l'hilarité générale... C'était pendant la déposition d'un restaurateur de

notre ville, M. Romuald Godin, celui dont l'établissement a été visité par deux demoiselles dans une tentative de hold up le 10 mars dernier.

"Je l'ai garrochée par terre, on s'est tirillé pendant une dizaine de minutes et finalement tout ce qui m'est resté en main est son manteau!"

A cette date, selon le témoignage du restaurateur, les deux amazones avaient été arrêtées pendant la soirée, quelques heures après leur bruyant passage à son commerce. "J'ai fait une déposition au poste, s'est souvenu le témoin. En y allant, les policiers m'avaient dit qu'on me montrerait les filles... Je ne les ai pas vues".

Tout de suite on a demandé au témoin, qui des détectives se trouvaient au poste. "Il y en avait un que je connaissais, l'autre pas! Quoi qu'il en soit, sa déposition demeurait la même. Il n'y avait pas d'identification des suspects féminins arrêtés après la tentative de vol."

Elle m'a donné un coup de poing sur la

Il fallait maintenant que le restaurateur raconte comment s'était opéré le hold-up avorté.

Deux filles entrent au restaurant vers 8h15 le soir du 10 mars 1969. Question usuelle... Que voulez-vous mesdemoiselles? Réponse: C'est un hold-up! Qu'est-ce que tu dis là, demande le restaurateur un peu dur de l'écoute. La brune "celle dont il se souvient le mieux lui assène un coup de poing sur la... bouche."

Quant à lui, à part le coup de poing asséné par l'amazone, il avait eu la cravate étirée et le cou égratigné. La vitre de la porte n'avait pu résister à ces violents ébats, de même qu'un cabaret en plastique. Ca bardait là-dedans.

"On vous a bien dit qu'il s'agissait d'un hold-up? a-t-on fait répéter au sexagénaire. "C'est ce qu'on m'a dit, que voulez-vous que j'y fasse", renseigna bruyamment celui-ci.

Un léger problème est aussi survenu pendant la déposition du restaurateur. Un problème de sténographie. En effet, avec force gestes, ce dernier décrivait comment "la brune" le menaçait en relevant la poche de son manteau, signifiant par là qu'elle tenait une arme quelconque. Mais ce geste répété par le restaurateur avec brio, ne pouvait être inscrit dans les notes sténographiques... il fallait le commenter ce qu'il ne faisait pas.

Elle faisait ça, n'était pas suffisant pour la sténographe et il fallut plusieurs minutes pour que le témoin décrive verbalement les péripéties de l'attente. Comme une bouffée d'air frais il quitta l'enceinte du tribunal laissant sur place un auditoire décontracté par une bonne pinte d'humour bien pittoresque.

La journée du mercredi était particulièrement affectueuse

Les pots-de-vin à l'Exposition régionale

Un témoin dit avoir un casier judiciaire

par Jean-Paul ARSENAULT

TROIS-RIVIERES — A l'enquête sur la conduite des policiers de Trois-Rivières, le témoin qui la semaine dernière a relaté avoir vu certains membres de ce corps recevoir des pots-de-vin à l'Exposition régionale des années 1966 et 1967, a été interrogé par les procureurs de l'Association des Policiers et le commissaire Gérard Tobin.

Comme nous l'avons publié alors, l'opération des roues dites de "fortune" avait été détaillée en Cour

Cinq dont il ne se souvient pas des noms sauf pour un, "Malheureusement", celui-là, il est décédé, a renseigné le "Sticker". Nous reparlerons plus loin de ce métier de "sticker". De toute façon, l'argent était d'abord remis par le propriétaire du kiosque à un employé, ce dernier de son côté en faisait la remise aux deux policiers municipaux de la Sûreté. "Mais alors, vous qui l'avez vu de vos yeux comme vous dites, qui était cet employé? Je ne sais pas répondit sèchement le témoin... Le cirque l'avait ramassé sur la route, c'était un type de Québec d'environ 25 ans..."

Sticker

Qu'est-ce qu'un STICKER? A la roue de fortune révèle le témoin, c'est celui qui "attire" les clients. Comment? "On me donnait de l'argent pour gager et quand les clients approchaient, je gageais avec eux..."

Le procédé? Invariable d'après l'employé. Un radio était sur le comptoir sur des tablettes étaient aussi étalées des "teddy-bears" et autres cadeaux de choix du genre. "Lesquels de ces prix étaient données, a-t-on demandé au témoin? "Moi, j'en ai jamais vu donner!" de répondre.

A cause de la violence des vents

Les chantiers de la centrale nucléaire de Gentilly évacués

par Régent LAJOIE

GENTILLY — Des rafales qui ont secoué la région en fin d'avant-midi, hier, ont forcé les dirigeants de la Centrale thermique nucléaire de l'Hydro-Québec, à Gentilly, à faire évacuer le chantier de construction.

Entre 500 et 600 employés se sont vu accorder un congé forcé, hier après-midi, à la suite de la mesure de sécurité et de prudence prise par la direction de la centrale.

Des employés étaient à construire une cheminée d'évacuation des gaz, sur le terrain de la centrale, face au fleuve St-Laurent. Cette même cheminée a une hauteur de 200 pieds.

dre ce dernier provoquant l'hilarité générale.

"J'en ai vu trois

C'était au tour de Me Lebrun d'enchaîner: "En regardant dans la salle tantôt, vous avez identifié trois policiers que vous dites avoir vu à l'exposition... Regardez-bien! En voyez-vous

L'ENQUETE est ajournée

TROIS-RIVIERES (JPA) — Le juge Roger Gosselin ayant appris pendant les procédures d'hier, que son beau-père était décédé, a reporté l'enquête sur la police à mardi prochain, le 26 août.

d'autres?" A ce moment, dans l'enceinte de la Cour, étaient assis une nombreuse délégation des membres de notre police. "Je ne crois pas en voir d'autres!" tomba la réponse de l'employé du cirque. "Etes-vous bien sûr?" précisa Me Lebrun... Et l'autre de répondre: "Non, je ne suis pas sûr!"

Seulement un groupe d'hommes travaillaient, hier après-midi et s'organisaient pour remédier à la situation.

M. Paul Amyotte, gerant de la centrale nucléaire, nous a enfin mentionné que l'on croyait que les employés seraient en mesure de reprendre le travail ce matin. "On n'a pas voulu prendre aucune chance", de conclure M. Amyotte.

Si depuis lundi des chantiers ont été fermés, c'est que les dirigeants de la grève avaient été mandatés lors d'une assemblée régulière de Syndicat de la Construction. Cette assemblée a été tenue le 5 août 1969, et autorisait les dirigeants du comité à fermer les chantiers de construction ou les employeurs refusaient de respecter l'entente signée par toutes les parties, le 10 juillet 1969."

Les responsables de la CSN ont rencontré quelques contracteurs de la région, qui ont accepté de ratifier l'entente intervenue le 10 juillet et qui accordait une augmentation horaire de \$0.15 le 1er juillet et une deu-

malgré l'entente intervenue

Puis subitement, sans crier gare, "Avez-vous déjà été condamné?" de la part de l'avocat de l'Association des Policiers Me Lebrun. Sitôt la réponse affirmative fournie, une longue liste de délits (vol par effraction, assault, insulte à un policier, refus de pourvoir et vagabondage), s'étala devant le juge Roger Gosselin.

Je ne leur en veux pas! C'est à ce moment qu'intervint le commissaire Gérard Tobin en ces termes: "Pour toutes ces infractions, des enquêtes ont été faites par la police n'est-ce pas?" "Oui", admit le témoin, M... X.

mais par "d'anciens" détectives dont je ne me souviens plus des noms... "Etes-vous en chicane avec la police?" voulut encore savoir le commissaire. "Absolument pas, répondit catégoriquement le témoin. "Même depuis toutes ces arrestations?" poursuivit M. Tobin. "Je suis positif", conclut le "parieur" de la roue de fortune. Dernière question! Le commissaire Tobin voulait en savoir plus au sujet du copain, celui qui remettait l'argent aux policiers, ce que le témoin a juré avoir vu. "Impossible!" "Je ne l'ai pas revu depuis, fit savoir

Malgré l'entente intervenue

La grève des plombiers persiste

TROIS-RIVIERES (R.N.) — La grève des plombiers se poursuivait toujours, hier, dans la région, et M. Jos. Caron, directeur de la grève, a déclaré à ce sujet, qu'une entente a été signée le 16 août, en présence de l'honorable Maurice Bellemare, ministre du Travail, et des représentants de la CSN et de la FTQ, afin qu'une extension soit donnée aux décrets, et cela au niveau provincial.

"Des que la Corporation des Maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec, (Corporation des plombiers) soit la partie patronale, aura ratifié l'entente, une assemblée de tous les grévistes sera convoquée et le retour au travail suivra", a expliqué M. Caron.

"Si depuis lundi des chantiers ont été fermés, c'est que les dirigeants de la grève avaient été mandatés lors d'une assemblée régulière de Syndicat de la Construction. Cette assemblée a été tenue le 5 août 1969, et autorisait les dirigeants du comité à fermer les chantiers de construction ou les employeurs refusaient de respecter l'entente signée par toutes les parties, le 10 juillet 1969."

Les responsables de la CSN ont rencontré quelques contracteurs de la région, qui ont accepté de ratifier l'entente intervenue le 10 juillet et qui accordait une augmentation horaire de \$0.15 le 1er juillet et une deu-

sième de \$0.14 le 15 juillet, le tout étant rétroactif à la date de la signature. Une lettre a été adressée le 15 août aux contracteurs, leur expliquant la situation et leur donnant le texte de l'entente ainsi que l'échelle des salaires, qui leur était expliquée.

"Le retour au travail qui s'est fait depuis le commencement de la semaine, a été rendu possible sur les chantiers qui avaient été fermés, par la signature de l'entente par les patrons, qui au nombre d'environ 45, ont ratifié cette entente. Ces patrons peuvent avant avoir signé l'entente, ouvrir leurs chantiers, et les corps de métiers peuvent reprendre le travail, à l'exception des plombiers et des métiers connexes", a conclu M. Caron.

Au Cap-de-la-Madeleine Dans la journée d'hier, les grévistes ont rendu visite à quelques chantiers du Cap-de-la-Madeleine, où les briquetiers et les électriciens ont dû quitter le travail. Cependant, ceux-ci peuvent reprendre le travail, à la condition que le patron ratifie l'entente, comme il est mentionné plus haut.

Selon un dirigeant syndical, la grève qui semble confuse, serait sur le point d'être réglée à la satisfaction de toutes les parties.

POURQUOI PAYER PLUS?
Pour le futur marié
HABITS SUR MESURE
\$65⁰⁰
Vous choisissez le style qui vous habille le mieux
Livraison 3 semaines
LAMBERT & CLOUTIER
Rue Champflour T.R.

Un jeune voulait en finir

TROIS-RIVIERES (C.H.) —

La cour criminelle est un théâtre où se déroulent des drames humains d'une tristesse inouïe. Un cas pitoyable, s'est présenté devant le juge Léon Girard, alors qu'un jeune homme de 21 ans était accusé d'avoir voulu mettre fin à ses jours en s'ouvrant un poignet.

Le Dr Roger Caron de notre ville, qui a été chargé d'examiner l'accusé, a éclairci le tribunal sur le désir du jeune homme de vouloir en finir avec la vie. De l'avis du médecin, le prévenu est déprimé à cause de problèmes familiaux graves dont la

separation de ses parents qu'il refuse d'admettre.

Le Dr Caron ne peut dire si l'accusé récidivera, mais il émet l'opinion que la Cour ne se trouve pas devant un cas d'internement mais il soumet que le jeune homme devrait recevoir des soins psychiatriques dans une clinique externe.

Devant un cas aussi triste, le président du tribunal a fait preuve de clémence en accordant à l'accusé une sentence suspendue, tout en ordonnant la signature d'un engagement personnel de \$100 comme quoi il garderait la paix pendant un an.

c'est un secret | **polichinelle**
de l'écriture

Il est peut-être plus rapide et plus économique de recouvrir d'asphalte les trottoirs brisés que de les reconstruire avec du béton, mais on se demande pourquoi le surplus de bitume est laissé en bordure de la chaussée en petits tas informes qui durcissent sur place. A-t-on voulu boucher des trous? Ce n'est pas du travail bien fait, c'est le moins que l'on puisse dire.

Des recherches ont été entreprises afin de retracer tous les anciens musiciens des fanfares de Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine. On veut les grouper en vue de la fondation d'une Union Musicale et surtout les faire participer à un concert qui sera offert à la population trifluvienne, en septembre, sur la Place de l'hôtel de ville. Les intéressés sont priés de communiquer avec M. Jacques Falardeau à 375-4347 ou avec M. Paul Bellefeuille à 374-9096.

Le départ de certains députés apporte souvent des grincements de dents. C'est ainsi que depuis le retrait de Me Yves Gabis de la vie politique, plusieurs employés ont été congédiés à la Protection civile et plusieurs autres seraient sur le point de l'être.

Dans le comté de Trois-Rivières

Election complémentaire le 8 octobre?

par Claude HEROUX

TROIS-RIVIERES — D'une source très bien informée des milieux parlementaires de la Vieille Capitale, il est possible d'affirmer avec une certitude se situant à 95 pour cent que l'élection partielle dans le comté de Trois-Rivières aura lieu le 8 octobre avec la mise en nomination le 4 septembre.

L'autre fraction de 5 pour cent viserait les 5 ou 12 octobre, mais les spécialistes les plus avisés n'envisagent guère ces deux dates comme propices vu qu'il s'agirait d'un dimanche, journée affectueuse par les libéraux et non par les unionistes.

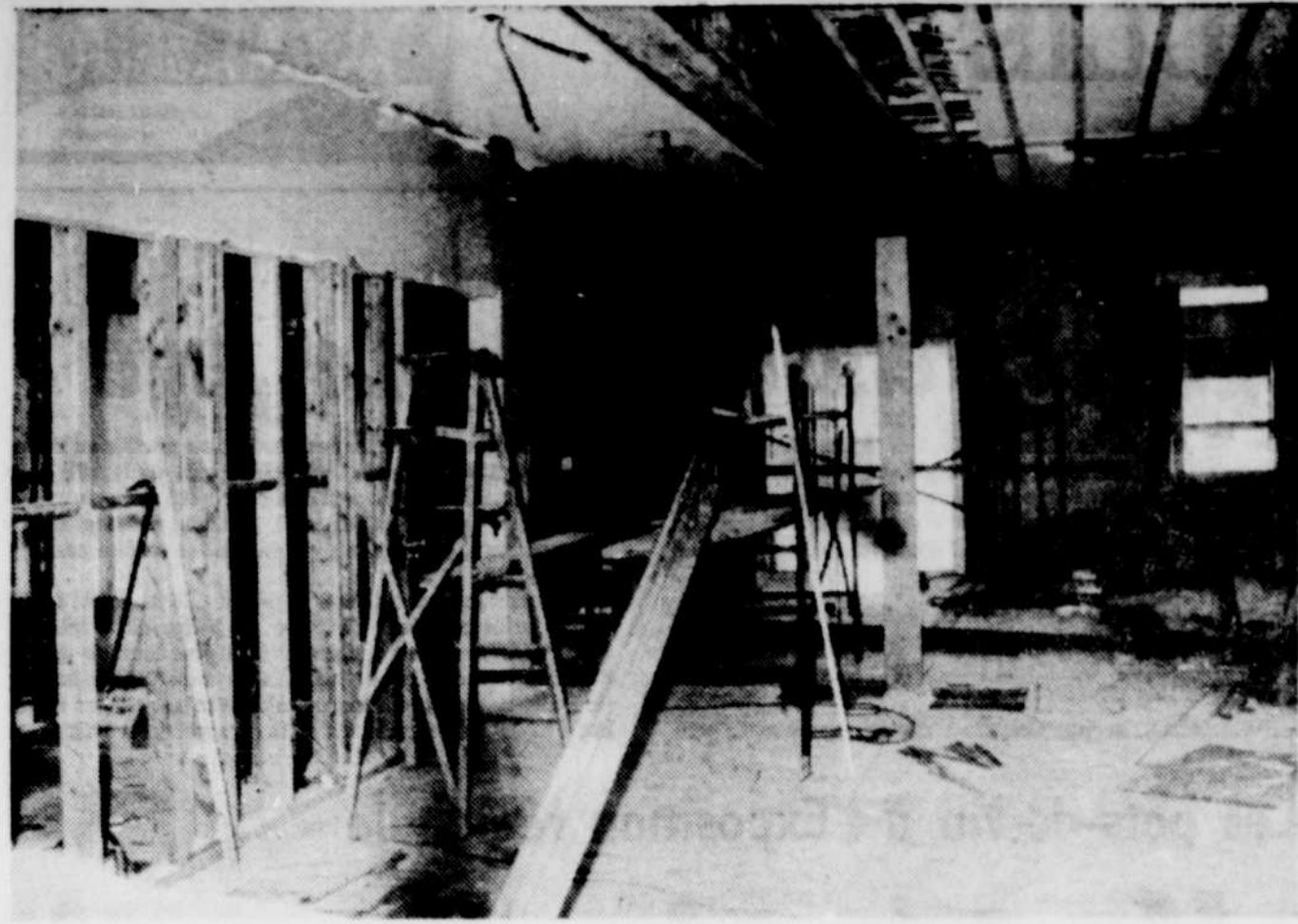
La journée du mercredi était particulièrement affectueuse

par feu l'honorable Maurice-L. Duplessis qui voulait une grande prédilection à Saint-Joseph. Certains membres de la vieille garde de l'Union nationale ont défendu avec ferveur l'idée que la journée du mercredi avait toujours merveilleusement réussi à M. Duplessis et qu'il ne saurait en être autrement avec M. Bertrand, un des chefs de file du fondateur de l'Union nationale.

Une enquête

L'Union nationale, selon un personnage attaché à la commission politique du parti, aurait mené une enquête serrée afin de tâter le pouls de l'électorat. On ne voudrait pas imposer un candidat en particulier, mais tout en suivant le chemin de la démocratie, on voudrait être assuré que l'aspirant qui obtiendrait le feu vert au congrès de

nomination obtienne le même honneur devant l'ensemble de l'électorat. De plus, l'honorable Bertrand aurait vu d'un bon œil une candidature féminine pour le comté de Trois-Rivières pour faire pendant aux libéraux, mais l'enquête aurait révélé que les électeurs du comté de Trois-Rivières préfèrent conserver la tradition d'un candidat masculin.



(Photo LaRe, Nicolet)

Des classes de maternelle à la résidence des Frères

LES TRAVAUX PROGRESSENT rapidement à l'ancienne résidence des Frères, rue Brassard, où le conseil scolaire a décidé de transformer les lieux pour y aménager quatre classes de maternelle. L'entrepreneur, M. Edgar Lampron, nous confie que les travaux seraient complétés pour la rentrée des classes en septembre. L'immeuble a deux étages et deux classes seront aménagées sur chacun d'eux. Afin de rendre plus fonctionnels les lieux, il a fallu changer toutes les divisions sauf les divisions principales. Il faudra également changer la disposition des accessoires sanitaires, refaire le plafond avec de la

toile acoustique, recouvrir les planchers et repeindre les lieux. En plus des classes, les plans prévoient l'aménagement de trois petits bureaux. Les plans ont été préparés par l'architecte Roland Champagne Jr, de Tracy, et les travaux sont sous la direction des ingénieurs Hamel, Malouin et Associés. Parmi les sous-entrepreneurs, qui exécutent divers travaux, on note Réal Arsenault Inc. pour la plomberie et le chauffage, Jules Durand, pour l'électricité, décoration idéale, pour le couvre-plancher et enfin M. Bergeron, de St-Gregoire, pour les travaux de peinture.

A la suite de l'accident à la voiture de la police

Des soumissions demandées pour l'achat d'une voiture

NICOLET (R.L.) — Le conseiller Julien Lassonde a mis fin à une discussion qui semblait vouloir s'éterniser concernant l'achat-patrouille de la police municipale, en demandant des soumissions pour l'achat d'une voiture neuve.

Les autres membres du conseil ont appuyé le nouveau conseiller et adresseront des lettres à trois établissements locaux pour leur demander de soumissionner sur une voiture de police.

On sait que l'auto-patrouille de la police municipale de Nicolet a été impliquée dans un accident, au milieu de la semaine dernière, et que les dommages au véhicule sont passablement élevés comme l'on indiqua les ajusteurs d'assurance qui ont pris connaissance des dégâts sur la voiture accidentée.

En attendant une nouvelle voiture, la ville a loué un véhicule presque identique de la firme Brouillard Automobile, de Nicolet. Lors de la dernière séance, les membres du conseil ont adopté une résolution pour fixer le montant de location, lequel ne devra pas dépasser \$10 par jour.

Une première discussion a été amenée au cours de la séance et les conseillers ont reporté à la fin de l'assemblée la discussion sur ce sujet important.

M. Brouillard, qui était présent à l'assemblée du conseil, a été questionné concernant les automobiles 1969 et la date de livraison pour les voitures 1970.

La discussion entre les conseillers portait sur le fait suivant: va-t-on acheter une automobile de l'année 1969 ou serait-il préférable d'attendre les nouveaux modèles 1970? Quel serait le décalage dans le prix?

Or, comme aucune des questions ne semblait avoir de réponse précise, le conseiller Julien Lassonde, président de la commission de police au sein du conseil municipal, fit une proposition pour demander des soumissions en vue de l'achat d'un autre véhicule.

Dans sa proposition, il mentionna que des demandes

soient faites à Brouillard Chevrolet-Oldsmobile, à Grenier Auto Inc de même qu'à Garage Tousignant.

Le conseiller Lupien s'opposa à ce que l'on demande une soumission au garage Tousignant, sous prétexte, que ce dernier ne détenait pas une franchise. M. Lupien demanda alors que l'on amende la proposition. Les autres conseillers ont préféré demander des soumissions aux trois garagistes et le conseiller Gérard Lupien a enregistré sa dissidence.

Par ailleurs, les membres du conseil ont étudié rapidement la possibilité de louer une auto-patrouille à l'année longue.

Toutefois, M. Brouillard a expliqué qu'il ne pouvait se rendre aux désirs du conseil puisqu'il lui faudrait un permis spécial.

Les soumissions des trois garagistes devront être parvenues au bureau administratif vendredi soir, à 8 heures, alors que le conseil siégera pour prendre une décision en ce sens.

Entre-temps, les ajusteurs d'assurance présenteront leur rapport à la ville concernant les dommages au véhicule accidenté et seront en mesure de donner le montant d'argent précis qui reviendra à la ville à la suite de l'accident de la semaine dernière.

Explications

Dans un ordre d'idée se rapportant à l'accident de l'auto-patrouille, le conseiller Lassonde a fait rapport au conseil d'une rencontre qu'il a eue avec les autres membres de la commission de police.

Selon un rapport soumis par le chef de police, M. Edouard Beaulac, l'agent Jean-Marie Auger, qui était au volant de la voiture de police au moment de l'accident, survint sur le pont qui enjambe la rivière Nicolet, se dirigeait au garage Proulx pour une vérification sur l'automobile. C'est ce qui explique la présence du policier sur le pont qui n'est pas de juridiction municipale.

Assemblée tenue au sous-sol de la Cathédrale

Rejet des offres à l'hôpital Christ-Roi

par Régent LAJOIE

NICOLET — Les employés de l'hôpital Christ-Roi, de Nicolet, ont rejeté dans une proportion de 90,3 pour cent les dernières offres patronales qui avaient été faites sous une forme globale par l'AHPQ (Association des hôpitaux de la province de Québec). Tel est le résultat d'une assemblée tenue au sous-sol de la Cathédrale de Nicolet, ces jours der-

niers, au cours de laquelle les employés de l'hôpital nicolétain avaient à se prononcer sur les offres globales faites par le ministère de la Santé et l'AHPQ. L'assemblée a réuni 95 des 155 employés de l'institution hospitalière de Nicolet, 86 ont voté contre les offres patronales, neuf ont voté pour tandis qu'un bulletin a été rejeté.

La réunion était présidée par M. Georges-Henri Marcotte président du Syndicat des employés de l'hôpital Christ-Roi de Nicolet, lequel est affilié à la Fédération nationale des services (CSN). Le syndicat groupe les infirmières, les auxiliaires en nursing, de même que les employés gé-

néraux de tous les corps de métiers affectés à cette institution. M. Jacques Olivier, conseiller syndical responsable des services hospitaliers, était présent à cette assemblée importante. Avant de procéder au vote, M. Olivier a expliqué les dernières offres aux syndi-

ciers. Ce dernier nous a déclaré, à l'issue de cette réunion importante, que la clef de voûte de la convention était la définition du mot poste. En effet, on n'a pas encore réussi à s'entendre sur les fonctions que chaque employé doit occuper, s'il doit en occuper plus qu'une.

Il a aussi souligné que le contrat à forfait constituait un autre point de litige. En effet, lorsqu'un hôpital accorde à une entreprise privée la responsabilité de tel ou tel service, le syndicat doit avoir un droit de regard sur le sort des employés qui sont en fonction.

Enfin, la sécurité d'emploi demeure toujours une question difficile à régler puisque le gouvernement exige une plus haute compétence de ses employés d'hôpitaux. Le recyclage permettra à certains employés d'atteindre un plus haut niveau et d'après les dernières offres, le ministère de la Santé n'apporte pas toute sa collaboration, de souligner M. Olivier.

Un point important a été souligné par le conseiller syndical. En effet, dans les dernières offres patronales, on diminue et on coupe même de moitié tous les bénéfices marginaux des employés ce qui a pour effet de jouer un rôle prépondérant dans l'allure du vote qui a été pris l'autre soir, de commenter M. Olivier.

Enfin, ce dernier nous a déclaré que les employés de l'hôpital Christ-Roi, de Nicolet, avaient droit de recourir à la grève dès le 14 septembre prochain.

Une autre assemblée des employés de cette institution doit avoir lieu d'ici un mois, car il ne reste que 28 jours avant la fin de la conciliation, de conclure M. Olivier.

Un montant total d'environ \$5,000

Quatre hommes comparaissent sous l'accusation de vol de nickel à l'Atlas Steels

TRACY (L.B.) — Quatre hommes ont comparu lundi au palais de justice de Sorel, devant le juge Paul-A. Pelouquin, sous l'accusation de vol de nickel à

l'usine d'Atlas Steels de Tracy. Un montant d'environ \$5,000, de nickel aurait ainsi été sorti de l'usine. Il appert qu'un ou des ou-

vrriers de cette usine subtilisaient du nickel, qui était déposé le long de la clôture de la compagnie, et le soir venu, des complices venaient prendre le butin.

C'est au cours d'une de ces randonnées nocturnes que le vol a été découvert. Dans la nuit de vendredi à samedi, la patrouille de la Sûreté municipale de Tracy faisait sa ronde coutumière, quand son attention a été attirée par une voiture dont le coffre arrière portait une lourde charge. Intrigués, les policiers décidèrent de procéder à une vérification. C'est ainsi que le vol et la série de vols a été découverte. Le conducteur de la voiture a été arrêté et l'automobile saisie. Après un interrogatoire serré de l'homme, la police procéda à l'arrestation de trois autres prévenus.

L'enquête préliminaire des quatre hommes a été fixée au 26 août prochain. Ils ont été libérés sous des cautionnements de \$1,000 en argent ou \$2,000 sur immeubles.

Le territoire de la Fédération des oeuvres divisé en 30 régions

SOREL (L.B.) — La Fédération des Oeuvres du diocèse de St-Hyacinthe divise son territoire en 30 régions pour assurer la bonne marche de l'organisation de la 11e campagne de souscription sur le plan des dons individuels.

M. Patrick Lévesque, président du secteur "paroisses", annonce la nomination des 30 responsables qui auront pour tâche d'organiser la campagne dans les 108 paroisses.

Tracy: Joachim Bouchard, Sorel: Georges Lafrenière, St-Aimé: Arthur Bonin, St-Ours: Louis-Aimé Arsenault, La Présentation: Léonard Desmarais, St-Charles: Jean-Paul Lebrun, St-Hugues: Onil Créneau, St-Hélène: Lionel Benoit, Beauce: Yvon Brunet, Marieville: Maurice Barrière, Rougemont: Laurier Viens, St-Damase: Mme Ernest Antil, St-Hyacinthe: Gilles Girard, St-Hyacinthe: Candide Charpentier, La Providence: Gérard Vanier, St-Pie: Jean-Paul Beaudry, Acton Vale: Jean-Paul Lapointe, Roxton-Pond: Omer Brasseur, Granby: Jean-Paul Favreau et Jean Gagné, Waterloo: Mlle Gabrielle Labelle, Farnham: Benoit Robert, St-Alphonse: Mme Vincent

Racine: Itherville, Lucien Lord, Henryville: Jean-Maurice Brigrain, Clarenceville: Georges Dallaire, Cowansville: Camille Robert et Bedford: Jean-Marie Gagnon.

Les dirigeants de la 11e campagne félicitent et remercient ces bénévoles responsables et leur souhaitent le meilleur des succès.

Des cagouleurs armés volent \$450 dans un garage de Tracy

TRACY (L.B.) — Deux individus armés et portant cagoules ont effectué un vol, dimanche soir vers 10 heures 30,

au Garage Scot Services, situé sur la route Marie-Victoria, à Tracy. Les voleurs sont entrés dans

le garage au moment où l'employé un adolescent de 17 ans, était à compléter le contenu de la caisse enregistreuse. Ils lui plantèrent un revolver dans le dos et lui imposèrent l'ordre de leur remettre tout l'argent de la caisse, soit un montant d'environ \$450.

Les individus qui portaient des chemises rouges, sont partis à pied. On soupçonne cependant qu'une automobile les attendait non loin du garage.

L'adolescent alerta la police municipale, qui dressa un barrage sur la route Marie-Victoria, près du boulevard Grand-Rivière. Ce barrage qui a duré deux heures n'a donné aucun résultat. La police poursuit son enquête.

Fillette de quatre ans renversée par une auto

SAINT-ANGELE DE LAVAL (R.L.) — Une fillette de quatre ans, la jeune Manon Houle, a été renversée par une automobile, lundi après-midi, alors qu'elle traversait la route, dans le village de Sainte-Angele de Laval.

L'accident s'est produit sur la route 3, aux environs de 4h30. L'enfant a été immédiatement transportée à l'hôpital Ste-Marie de Trois-Rivières, par les ambulanciers de la maison Gaudet, de St-Gertrude. La fillette a reçu les premiers soins du docteur Lévesque, de Sainte-Angele de Laval, qui ordonna le transport de la petite victime à l'hôpital.

Manon Houle est l'enfant de M. et Mme Guy Houle, de Sainte-Angele-de-Laval.

L'auto qui a happé l'enfant était conduite par M. Laurent Massé, âgé de 43 ans, de Ste-

Gertrude. Son véhicule, une Chevrolet 1968, n'a subi que pour \$20 de dommages environ. Les constatations de cet accident ont été effectuées par l'agent Michel Beaudoin, de la Sûreté du Québec, détachement de Gentilly.

Quatre personnes subiront leur procès le 25 août pour possession d'alambic

SOREL (L.B.) — Les quatre personnes qui avaient été ap-

préhendées sur une ferme de Saint-Louis de Richelieu par des membres du détachement de Saint-Hyacinthe de la Gendarmerie Royale subiront leur procès le 25 août prochain, au palais de justice de Sorel.

Les trois hommes et une femme de Longueuil et Jacques-Cartier doivent répondre à une accusation de possession d'alambic et d'alcool frelaté. Ils sont en liberté provisoire après avoir versé des cautionnements variant de \$100 à \$300.

La police a saisi sur cette ferme de Saint-Louis de Richelieu un important matériel servant à distiller l'alcool. Elle a également découvert sur les lieux 15 réservoirs pouvant contenir chacun 500 gallons, ainsi que 3,000 gallons de moût et 270 d'alcool frelaté.

La police a également saisi un camion, servant probablement aux livraisons.

La vitesse contrôlée par radar à Contrecoeur

SOREL (L.B.) — Le conseil municipal du village de Contrecoeur a décidé d'installer un système de contrôle de la vitesse par radar dans les rues de la municipalité.

Cette mesure a été prise à la suite d'abus flagrants effectués par des automobilistes qui ne se soucient guère de la vie des gens. On a relevé que certains automobilistes traversent le village de Contrecoeur à une vitesse moyenne de 58 milles à l'heure. Devant ces faits, le conseil

municipal a cru bon d'installer ce système de contrôle pour protéger les enfants et la population en général.

Cette mesure, c'est-à-dire le contrôle de la vitesse par radar, est entrée en vigueur, lundi dernier.

Le conseil municipal a également décidé de sevir contre le bruit exagéré que font certains motocyclistes et certains automobilistes dans les rues du village de Contrecoeur.

Incendie dans un atelier de menuiserie

TRACY (L.B.) — Un incendie s'est déclaré vers 9h30 dimanche soir dans un atelier de menuiserie, situé sur le boulevard Grande-Rivière, à l'intersection de la route 3, à Tracy. Les pompiers de la ville de Tracy, sous la direction du chef Charles Vaillancourt, ont mis près de deux heures à maîtriser l'élément destructeur.

Le feu a fait rage à l'intérieur de la bâtisse où étaient entreposés du bois et des machines-outils.

M. Champagne nommé maire suppléant

STE-ANNE DE SOREL (L.B.) — Le conseiller Viateur Champagne a été nommé maire suppléant de la municipalité de Ste-Anne de Sorel, lors de la dernière session régulière du conseil municipal. M. Champagne succède au conseiller René Cardin, qui a rempli cette fonction au cours des six derniers mois. Comme maire suppléant M. Viateur Champagne est autorisé en l'absence du maire, à signer les chèques et autres documents de la municipalité.



Les duchesses de l'exposition de Sorel

LES CINQ AUTRES duchesses de l'Exposition agricole de Sorel ont accepté de poser avec la nouvelle reine de l'Expo de Sorel, lors de la soirée gala des duchesses, samedi soir. De gauche à droite, Michèle Harvey, duchesse de Saint-Aimé, St-Louis et Yamiska, Nicole Cournoyer, duchesse de Sainte-Victoire et St-Robert, Ginette

Hebert, duchesse de Sorel et nouvelle reine de l'Expo, Claire Latour, duchesse de Saint-Joseph de Tracy, Lisette Trépanier, duchesse de Ste-Anne et St-Pierre de Sorel et Claudette Lessard, duchesse de St-Ours, St-Roch, St-Antoine et Contrecoeur.

La ville s'adresse à la Société d'Habitation

Programme de rénovation urbaine à l'étude

SHAWINIGAN (DB) — La ville de Shawinigan s'adressera à la Société d'Habitation du Québec pour solliciter une aide financière de l'ordre de \$25,500 dans le but de la préparation d'un programme de rénovation urbaine.

Une résolution en ce sens a été adoptée lors de la dernière séance régulière du conseil. A cette occasion, le greffier a décrit les deux zones incluses dans le projet. La première zone se compose de l'espace compris entre la rue Saint-Léon, la voie du Canadien National jus-

qu'au viaduc de l'Avenue de la Station, l'Avenue de la Station jusqu'à la rue des Erables, de là jusqu'au viaduc du Canadien Pacifique en passant en arrière des terrains de la rue Joffre, la voie du CP jusqu'à la rue Saint-Léon.

Cette zone comprend 123 bâtiments et 291 logements, de même que 20 commerces et 19 industries.

La deuxième zone est située à l'intérieur des bornes suivantes, la voie du CN à partir du viaduc de la rue Saint-Charles, la voie du CN jusqu'à l'arrière des ter-

rains de la rue Saint-Marc, la voie d'évitement du CN jusqu'à la rue Saint-Charles et au viaduc du CN.

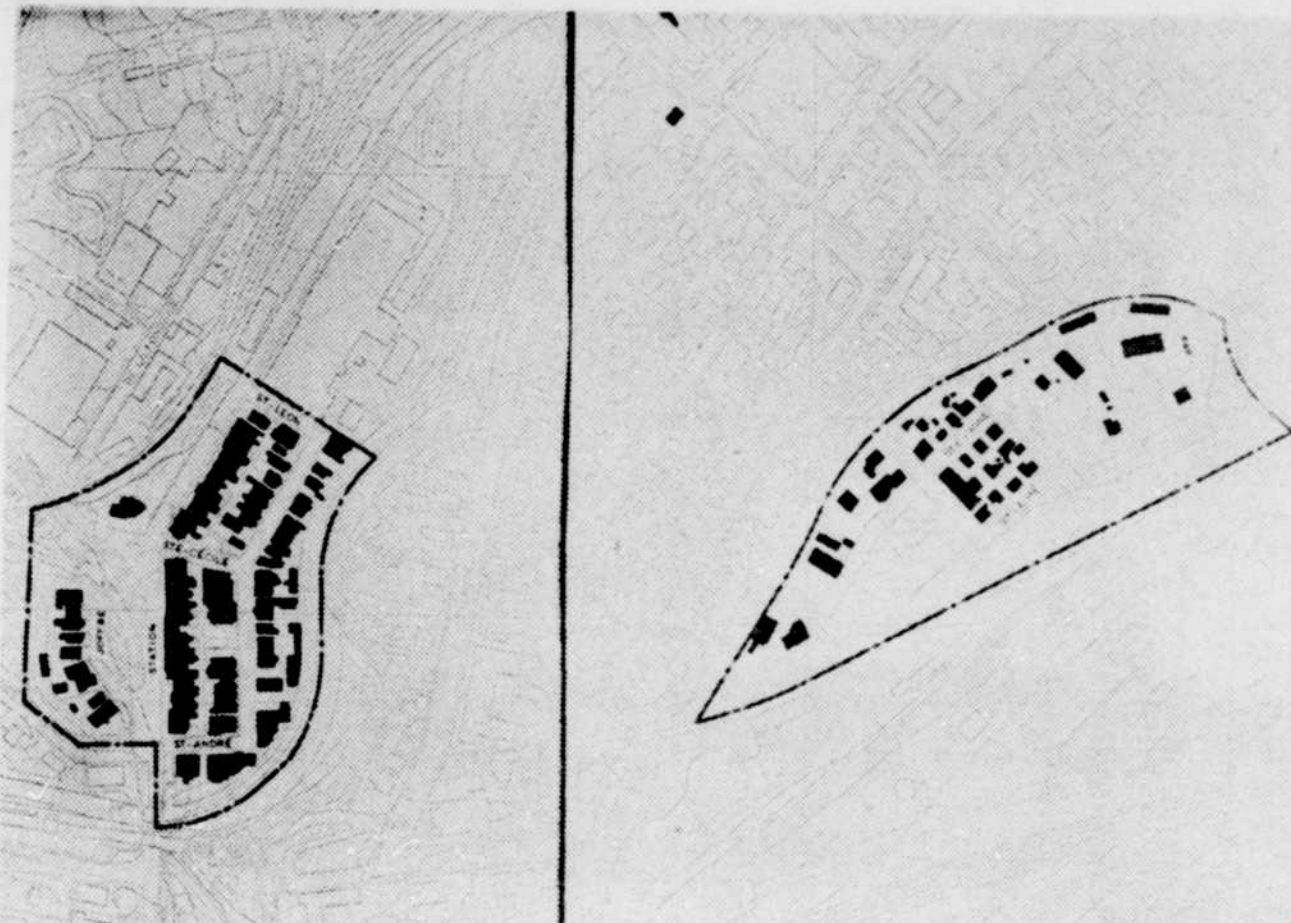
Comme l'a expliqué le greffier de la ville M. Boisvert, une étude préliminaire a déjà été faite par le service d'urbanisme et des consultations ont eu lieu avec des représentants de la Société d'Habitation du Québec qui se sont rendus sur les lieux du projet.

Quant au financement du programme détaillé de rénovation dans ces deux zones, le conseil de ville a fait appel à la Société d'Habitation qui est censée défrayer

75 pour cent du coût.

La Société d'habitation verse elle-même le quart du coût du programme tandis que le gouvernement fédéral est censé en payer la moitié, le reste, soit un quart, devant être payé par la municipalité.

Dans le présent cas, la ville aurait à payer environ \$8,500 soit le quart, à même les fonds généraux, tandis que la Société d'Habitation défrayerait la balance du programme qui s'élève en tout à \$34,000.



LE CONSEIL DE VILLE A DEVOILÉ son projet de rénovation urbaine dans deux secteurs de Shawinigan. La première zone touchée comprend la rue Joffre, une partie de l'Avenue de la Station, les rues Ste-Cécile, St-Léon, St-

André et Lévis tandis que la deuxième comprend les rues Ste-Anne et St-Aimé, comme on peut le constater sur ce plan du service d'urbanisme de la ville de Shawinigan.

(Photo Le Nouvelliste)

L'aménagement de l'île Melville en parc public

Le Conseil central luttera avec énergie pour permettre la réalisation du projet

par J.-André DIONNE

SHAWINIGAN — Plusieurs organismes de Shawinigan seront appelés à appuyer le projet de transformation de l'île Melville en parc municipal. En effet, au cours des derniers jours, l'Union Commerciale Mauricienne Inc. a été un des organismes locaux à appuyer le projet. Cet organisme appuie sans réserve la

campagne d'aménagement de l'île Melville et de l'îlot voisin en parc municipal. L'UCM a aussi envoyé une résolution en ce sens au conseil municipal de Shawinigan.

On sait que cette campagne amorcée par le conseil central des syndicats nationaux de Shawinigan a également reçu l'appui de la Chambre de Commerce locale.

Dans une lettre adressée au Conseil central des syndicats nationaux de Shawinigan, le secrétaire général de l'UCM, M. Armand Boisvert, souligne qu'il s'agit d'un "important projet de nature à promouvoir le tourisme dans notre ville".

Le Conseil central a aussi demandé l'appui du Conseil du Travail de Shawinigan-Grand-Mère, des différentes ligues de propriétaires et de citoyens, de la Jeune Chambre, de l'AFÉAS, des hôteliers, des associations de restaurateurs et de taverniers, du club de camping et de caravaning de la Mauricie, ainsi que la ville de Shawinigan-Sud. Selon un porte-parole du Conseil central, d'autres appuis seront également sollicités et une campagne systématique sera entreprise.

M. Robert Veillette, vice-président du Conseil central, se faisant le porte-parole de cet organisme, en l'absence du président M. André Lebordais, a déclaré qu'il est absolument inacceptable qu'on laisse accaparer l'île Melville et l'îlot voisin par des intérêts privés. "Si ceux-ci trouvent rentables l'exploitation de ces deux îles, pourquoi n'en serait-il pas de même pour une entreprise publique qui saurait rencontrer les désirs de la population, a-t-il déclaré".

Il a en outre affirmé que le Conseil central luttera avec énergie pour l'aménagement de l'île Melville et de l'îlot voisin en parc public, quelles que soient les embûches qu'il rencontrera sur sa

On ne connaît pas la valeur du vol

Important vol de lingerie pour dames commis au Sally's Shop

SHAWINIGAN (J.A.D.) — Un important vol de lingerie pour dames a été perpétré dans la nuit de lundi à mardi, au magasin Sally's Shops Ltd, 543, de la 5e Rue, à Shawinigan. Selon un rapport préliminaire de la Sûreté municipale de Shawinigan, le ou les voleurs auraient pénétré à l'intérieur de l'établissement en ouvrant la porte à l'aide d'un outil quelconque. Comme dans le cas du vol à l'Atelier Guenter, commis il y a plusieurs mois, le ou les voleurs se sont montrés très audacieux, en pénétrant par la porte avant de l'établissement.

Le méfait a été constaté vers 7h40, hier matin, par les policiers de Shawinigan, après avoir reçu un appel téléphonique d'un citoyen.

Il a été impossible, durant la journée d'hier, d'établir le montant exact du vol, les employés de ce commerce ayant été particulièrement affairés à compléter l'inventaire de la marchandise. Par ailleurs, il a été possible d'apprendre qu'une importante quantité de lingerie féminine avait été expédiée à ce commerce la veille.

Les policiers devront attendre à aujourd'hui avant que les dirigeants du magasin Sally's Shops Ltd fassent connaître le résultat de l'inventaire.

La Sûreté municipale de Shawinigan poursuit actuellement son enquête dans cette affaire.

route, même s'il faut dépasser leurs responsabilités dans cette affaire. "Nous avons déjà passé à travers des problèmes beaucoup plus difficiles. Nous ne sommes pas des gens pour nous arrêter parce que déjà il y a des transactions en cours. Nous demanderons aux autorités de prendre leurs responsabilités, toutes leurs responsabilités dans cette affaire si elles ne les ont pas prises jusqu'à aujourd'hui, d'ajouter M. Veillette".

Faits et méfaits

Un jeune homme, de Saint-Tite, Jean Bordeleau, âgé de 15 ans, a subi des blessures lorsqu'il fut heurté par une automobile conduite par M. M.-J. Gilbert, 1400, 121e Rue, à Shawinigan-Sud. L'accident s'est produit à l'angle des rues Lebourdais et Notre-Dame. Le jeune homme a été conduit à l'hôpital Lafleche de Grand'Mère par les ambulanciers de la maison La-coursière et Fils de Saint-Tite. Les constatations d'usage ont été faites par le directeur Jacques Ouellet et le sergent A. Gagné de la police de Saint-Tite.

Les pompiers de Saint-Tite ont dû effectuer deux sorties au cours des derniers jours. Ils ont été appelés d'urgence à la charbonnerie Hérouxville, où le feu s'était propagé à des sacs de papier contenant des briquettes de charbon de bois. Les dommages s'élevaient à environ \$200. Par ailleurs, les sapeurs ont été appelés à éteindre les flammes qu'un résidant avait allumées à un tas de bran de scie. Des étincelles volaient en direction des réservoirs à essence de la compagnie Co-Op, sur la route de Sainte-Thécle et on craignait pour la pire. Les sapeurs ont rapidement maîtrisé ce petit incendie.

Une haute autorité de la Sûreté du Québec s'est rendue cette semaine à Saint-Tite afin de visiter la ville, en vue d'instaurer un programme de sécurité lors du prochain Festival Western de Saint-Tite. Cet officier était accompagné du sergent Pierre Roy, de la Sûreté du Québec, détachement de Shawinigan, et du directeur de police de Saint-Tite, M. Jacques Ouellet. Les grandes lignes de ce programme seront préparées d'ici les prochains jours.

Le service d'ordre qui sera en vigueur lors de la prochaine classe Internationale de Canoës sera amplifiée cette année en raison des nombreux embouteillages possibles le long de la route 19 entre La Tuque et Trois-Rivières. A cet effet, on a prévu un nombre accru de policiers munis de motocyclettes. Le service d'ordre sera sous la direction du lieutenant Bellemare, en charge de la section Joliette de la SQ et du sergent Roy de la SQ à Shawinigan. Le détachement de Shawinigan relève de la section de Joliette.

Le site pourrait bien impliquer une partie de son comté

Le député Leduc se déclare en faveur de l'établissement d'un parc national

GRAND'MERE (D.B.) — Le député du comté de Laviolette, M. André Leduc, a déclaré hier qu'il était en faveur du principe de l'implantation d'un parc national en Mauricie et a souhaité que le meilleur site possible soit choisi à cet effet.

M. Leduc, qui ne s'était pas encore prononcé officiellement sur cette question, a précisé au cours d'un entretien qu'il ne lui appartenait pas de faire de

commentaires spécifiques sur ce projet.

Il a cependant souligné qu'il avait toujours été favorable à cette idée en autant que les deux gouvernements concernés s'entendent sur les modalités et sur le site d'un tel projet.

Selon M. Leduc, cette question doit se discuter au niveau des ministres concernés et des déclarations sur ce sujet pour-

raient contribuer à mêler les cartes, a-t-il ajouté.

Quant au projet récemment soumis par le ministre de M. Jean Charest au sujet d'un parc national en Mauricie, M. Leduc a déclaré être sous l'impression qu'il était considéré sous un angle favorable à Québec, mais qu'il ne pouvait dire quand une réponse serait rendue officiellement.

M. Leduc a laissé entendre que les négociations étaient sur une très bonne voie et qu'il espérait que le site du parc impliquerait une partie de son comté.

les oppositions étaient possibles du fait que des gens pourraient être dérangés dans leurs habitudes de vie, mais que par ailleurs le parc national aurait pour effet de faire profiter le plus grand nombre possible de personnes d'un site en plein air.

Le député Leduc a conclu en disant qu'il n'avait eu vent d'aucune opposition au projet et en rappelant également la position du ministre Gabriel Loubier selon lequel il est possible qu'une entente se fasse à ce sujet entre les deux niveaux de gouverne-

ment.

SCOOP

Les organisateurs du Festival Western de Saint-Tite ont déclaré qu'il n'en coûterait pas un sou aux visiteurs qui entrèrent dans la ville pendant le Festival. De plus, certains spectacles seront gratuits, tandis que d'autres nécessiteront des prix d'admission. Par ailleurs, il est possible qu'on exige un certain prix pour le stationnement des véhicules.

Le comité pour un parc national en Mauricie entend réduire ses activités pour quelques jours encore à la suite de la réception d'une lettre du premier ministre Jean-Jacques Bertrand. On attend de plus que les négociations entre les deux niveaux de gouvernement soient plus avancées pour décider quelle orientation donner à la campagne déjà amorcée pour la création d'un parc national dans la région.

Les activités reprennent avec une plus grande intensité, dans la région mauricienne, depuis quelques jours. Si les enfants se préparent à la rentrée des classes, les personnes plus âgées ne sont pas moins raisonnables. Ploisamment à part, la période des vacances méritées termine lentement et toutes les activités reprennent avec force.

M. André Guillemette, qui vient d'être nommé animateur socio-culturel au CEGEP de Shawinigan, revient d'un voyage d'étude en France sur l'animation socio-culturelle. Il a assisté là-bas à bon nombre de spectacles, et il a établi des contacts avec des spécialistes de cette discipline. Nul doute qu'il saura faire profiter les étudiants du CEGEP de son expérience en la matière.

Mme Pierrette Thibeault partirait semble-t-il avec regret d'un journal hebdomadaire pour aller occuper le poste d'animatrice des étudiantes au CEGEP de Shawinigan. La populaire courtisane des jeunes déteste par-dessus tout qu'on la compare à une certaine Mme X... dont elle ne partage pas du tout les idées...

Renée Claude à l'Echanson et Tex à Idéfix ont remporté chacun de leur côté un immense succès en fin de semaine. En effet les deux boîtes à chansons de notre région étaient remplies à capacité pour ces deux spectacles, ce qui prouve l'intérêt grandissant de la population pour ce genre de manifestation.



M. André Leduc

A ce sujet, M. Leduc a déclaré qu'il n'avait pas eu connaissance que des clubs privés de chasse et de pêche se soient opposés à la création d'un parc national. Il a ajouté que de tel-

On parlera du voyage lunaire au club Rotary

SHAWINIGAN (J.A.D.) — MM. Jesse Turner et S.O. Decker, respectivement président et vice-président de la compagnie Héroux Limitée de Longueuil, qui a contribué à la fabrication des pattes du module lunaire de l'expédition Apollo 11 seront les conférenciers invités du club Rotary de Shawinigan, le 28 août, à l'Auberge des Cascades. Les deux hommes parleront de la participation de leur compagnie au programme de l'envoi des astronautes américains sur la lune. Ils parleront plus précisément de la confection des pattes du module lunaire, qui ont été créées et fabriquées dans leur compagnie.

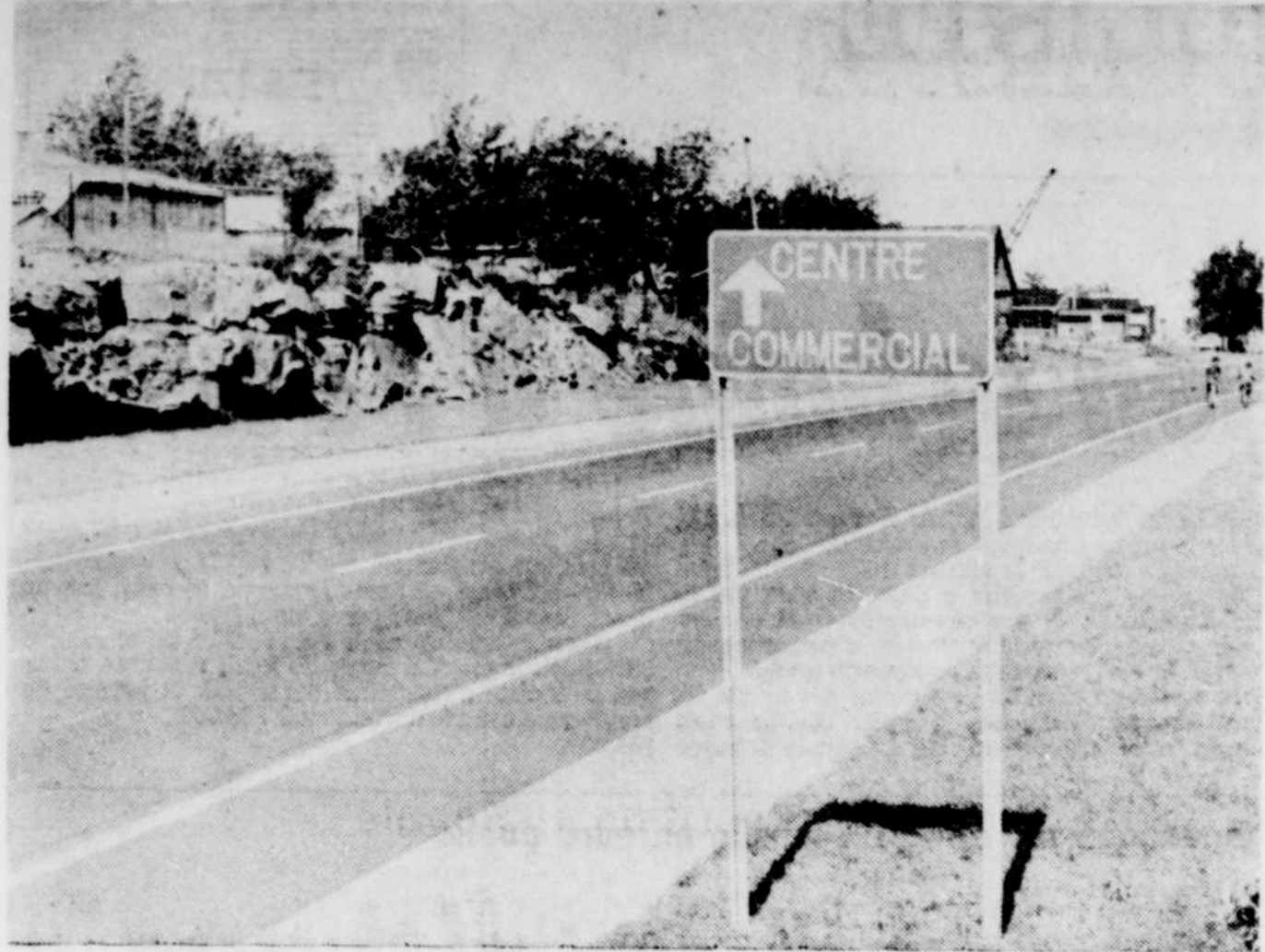


(Photo Michel Brière)

On installe des signaux lumineux

LES TRAVAUX D'INSTALLATION DE signaux lumineux ont débuté hier, à l'angle de la 41e Rue et boulevard des Hêtres, à proximité de l'école François-Boulay de Shawinigan. On se souvient que le conseiller municipal Robert

Beaulieu avait fortement insisté pour que ces signaux lumineux soient aménagés, visant à la sécurité des écoliers qui fréquentent les lieux.



(Photo Michel Briere)

Le Centre commercial est bien indiqué

PLUSIEURS ENSEIGNES COMME celle ci-dessus indiquent aux automobilistes l'emplacement du Centre commercial à Grand'Mère. A la suite des pressions exercées par les commerçants, avec l'implantation du sens unique, la vil-

le a eu pour souci de souligner la présence du Centre commercial aux automobilistes qui sont du passage à Grand'Mère. L'enseigne ci-dessus est située à l'entrée de la ville sur la 5e Avenue.

Dans la ville de Shawinigan-Sud

Le conseil de ville adopte un règlement pour la construction d'une conduite d'aqueduc de \$150,000

SHAWINIGAN-SUD (R.M.) — Le conseil municipal de Shawinigan-Sud a adopté le règlement No 233 concernant la construction d'une conduite d'aqueduc au montant de \$150,000 pour alimenter le secteur industriel. Un règlement d'emprunt de \$150,000 a été adopté pour défrayer le coût de ces travaux.

Il était devenu nécessaire de doter le site industriel d'un service d'aqueduc approprié, en vue de fournir à ce dernier, le débit nécessaire à la demande des industries établies dans ce secteur et leur assurer une protection efficace contre les dangers d'incendie.

Les plans et devis, de même que les estimations avaient été antérieurement préparés par l'ingénieur-gérant, M. Charles Mills, soit le 14 août dernier.

Les dits plans et devis ont par ailleurs été soumis à la Régie des Eaux du Québec, pour approbation.

Le coût total des travaux, \$150,000, comprendra les frais de génie, d'administration et de surveillance, ainsi que les frais de financement et de perte sur la vente des obligations.

Le conseil municipal de Shawinigan-Sud est autorisé à dépenser ledit montant en empruntant au moyen d'obligations

lesquelles seront émises en coupures de \$100. Ces obligations seront datées du 1er octobre 1969 et seront remboursables en série, en quarante ans.

Un intérêt à un taux n'excédant pas 8 1/2 pour cent l'an, sera déboursé en paiement semi-annuel. Ces obligations ne seront cependant pas remboursables par anticipation.

Par ailleurs, le conseil municipal de Shawinigan-Sud a procédé lundi à l'ouverture des soumissions relatives à la fourniture du tuyau d'aqueduc devant desservir le site industriel. Quatre soumissions ont été reçues et les membres du conseil étudieront les offres de façon détaillée avant de prendre une décision finale.

La conduite d'aqueduc nécessitera un tuyau de 14 pouces, sur une longueur de 11,000 pieds environ. Les travaux comprendront également l'aménagement de valves et raccords, la réparation de raccords, clôtures, garde-fou, etc.

On bâtera d'autre part une station de pompage, comprenant l'établissement lui-même, les pompes, le moteur, l'installation des valves, de même que l'installation électrique (moteur, chauffage et éclairage).



PLUSIEURS DEGATS, DONT ON NE CONNAIT pas encore l'étendue exacte des dommages, ont été causés à la suite

du passage de l'ouragan Camille à Saint-Louis dans la Mississippi. Une partie de l'autoroute 90 qui passe à proximité du golfe du Mississippi a été emportée dans un ébouli. On estime que les dégâts causés à l'autoroute se chiffrent à environ \$100,000,000.

Nomination d'un animateur socio-culturel au CEGEP

SHAWINIGAN (R.L.) — M. André Guillemette, bien connu



M. André Guillemette

dans les milieux culturels de notre région, vient d'être nommé animateur socio-culturel au CEGEP de Shawinigan.

Cette fonction qui a pour but la coordination des activités extra-académiques des étudiants est très importante au sein d'une institution comme le CEGEP.

La tâche de M. Guillemette consistera donc à rencontrer les étudiants et à répondre dans la mesure du possible à leurs besoins en matière d'activités socio-culturelles. Il verra à susciter chez eux un intérêt pour les choses artistiques. En collaboration avec le directeur du ser-

vice aux étudiants, M. Fernand Proulx et avec les conseils étudiants, M. Guillemette étudie présentement des projets susceptibles de soulever l'intérêt des étudiants.

M. André Guillemette n'en est pas à ses premières armes en ce qui concerne l'animation de groupe et la direction d'activités culturelles. Après avoir participé activement au mouvement scout pendant de nombreuses années, M. Guillemette, un mord du théâtre, a suivi des cours d'art dramatique avec des professeurs aussi célèbres que Paul Buissonneau. Il a fait partie des troupes locales telles que les "Copains de Grand'Mère".

M. Guillemette a dirigé la formidable entreprise qui s'est avérée un immense succès: le Théâtre du Calendule. Il a monté cette formidable machine de 35 membres, comédiens, décorateurs, scripteurs et techniciens qui a su fasciner les enfants de Shawinigan et la région par ses 6 spectacles différents.

Il a enseigné l'histoire pendant trois ans au CEGEP de Shawinigan. De plus, M. Guillemette vient d'être nommé directeur artistique au Centre culturel de Shawinigan.

Mme Pierrette Thibeault accède au poste d'animatrice des étudiantes du Collège

SHAWINIGAN (R.L.) — Mme Pierrette Thibeault accède au poste d'animatrice des étudiantes au CEGEP de Shawinigan. Mme Thibeault devient ainsi une collaboratrice de M. Fernand Proulx, directeur des services aux étudiants, mais elle s'intéressera particulièrement aux jeunes filles.

Mme Thibeault est bien connue chez les jeunes et elle jouit d'une immense sympathie de leur part car elle s'est occupée depuis longtemps aux problèmes des adolescentes.

«Je suis promise de me rappeler les problèmes des jeunes quand je serais une adulte», a-t-elle déclaré. Et c'est un fait que Mme Thibeault a continuellement été présente aux jeunes, elle s'est mise à leur portée et elle leur a apporté dans des conférences ou dans son "courrier" dans un hebdomadaire local le fruit de ses études psychologiques et de son expérience.

Mme Thibeault nous explique que l'animatrice des étudiantes se mêle de très près à la vie des jeunes filles du CEGEP, elle les partage avec elles différentes expériences. Elle est en mesure de cerner les problèmes autant personnels que collectifs et

cherche des solutions appropriées. Elle anime différents comités et prend l'initiative d'en former de nouveaux selon les besoins et les demandes des étudiantes comme par exemple un service de placement à temps partiel, le comité mixte de la Croix-Rouge etc.

Finalement Mme Thibeault résume son rôle en une disponibilité de communication envers les étudiantes et les parents.

Le conseiller Joseph Marceau a été nommé maire suppléant lors de la dernière séance régulière du conseil municipal de Shawinigan. La durée de la nomination de M. Marceau est pour les prochains trois mois. M. Marceau succède à M. Elphège Boisvert à cette fonction.



Le conseiller Joseph Marceau a été nommé maire suppléant lors de la dernière séance régulière du conseil municipal de Shawinigan. La durée de la nomination de M. Marceau est pour les prochains trois mois. M. Marceau succède à M. Elphège Boisvert à cette fonction.

Horaires des cinémas

CARTIER: 4:45 et 8:30 p.m. Samedi et dimanche, 4:45 p.m. "Voluptés du bain" en couleurs. Le plaisir est dans l'eau, 8:30 p.m. "Comment j'ai appris à aimer les femmes" en couleurs, avec Elise Mariani et Michèle Mercier. L'éducation physique d'un étudiant qui devient professeur, 10 p.m. "Les Anges en couleurs".

ROXY: 4:45 et 8:30 p.m. Samedi et dimanche, 4:45 p.m. "Les Anges en couleurs". "Odyssée d'un soldat" avec George Nader. La toute dernière aventure de Jerry Cotton, 8:30 p.m. "Les Anges en couleurs". Des indomptables "Amazones" à la recherche de nouvelles sensations, 10 p.m. "Razzia au FBI" en couleurs.

CAPITOL: 4:45 p.m. et 8:30 p.m. Samedi et dimanche, 4:45 p.m. "Razzia au FBI" en couleurs avec George Nader. La toute dernière aventure de Jerry Cotton, 8:30 p.m. "Les Anges en couleurs". Des indomptables "Amazones" à la recherche de nouvelles sensations, 10 p.m. "Razzia au FBI" en couleurs.

Palace: "Milla avec Julia Andras en couleurs. "Odyssée d'un soldat" avec Les Mervin en couleurs, Samedi, 7h 00 et 8h 30 p.m. Dimanche, 10h 30 et 8h 30. Lundi, au vendredi 7h 30.

C.E.G.E.P. DE SHAWINIGAN SERVICES DE L'ÉQUIPEMENT

APPEL D'OFFRES

EQ-6970-1 Le 12 août 1969

Le Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Shawinigan recevra jusqu'à 16h 00 (14h 00 de l'après-midi), mercredi le 27 août 1969, au bureau du directeur des Services de l'équipement, 5655, Boulevard des Hêtres, chambre 136, Shawinigan, SOUS ENVELOPPE SCÉLÉE et portant la mention "SOUMISSION - HUILE LÉGÈRE À FOURNAISE" ou "SOUMISSION - HUILE LOURDE BUNKER", des soumissions pour l'achat:

- d'huile légère à fournaise numéro 2 dont le volume sera d'environ 60,000 gallons. La livraison en vrac devra être faite au Pavillon de l'Enseignement professionnel situé sur la 49e Rue à Shawinigan, dans deux (2) réservoirs de 5,000 gallons chacun.
- d'huile légère à fournaise numéro 2 dont le volume sera d'environ 5,000 gallons. La livraison en vrac devra être faite au siège social du C.E.G.E.P., située à 5655, Boulevard des Hêtres, Shawinigan, dans deux (2) réservoirs de 250 gallons chacun.
- d'huile lourde Bunker numéro 5A dont le volume sera d'environ 50,000 gallons. La livraison en vrac devra être faite au siège social du C.E.G.E.P., 5655, Boulevard des Hêtres, Shawinigan, dans deux (2) réservoirs de 7,000 gallons américains chacun.

GENRE DE LIVRAISON: Suivant la méthode "dégel-jour" alors que le fournisseur s'assure de l'approvisionnement.

Les quantités ci-dessus sont approximatives et représentent les besoins du Collège pour l'année fiscale se terminant le 30 juin 1970. Le collège de Shawinigan ne s'engage pas à acheter les quantités maximales indiquées ci-dessus.

Le niveau des réservoirs devra être vérifié, avant chacun des remplissages et la réparation de tous dégâts causés par la livraison sera à la charge du fournisseur.

Les prix nets soumis et acceptés demeureront définitifs pendant la durée du contrat, soit jusqu'au 30 juin 1970, et seront applicables aux commandes subséquentes durant cette même période.

Le C.E.G.E.P. ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues sans aucune obligation ou responsabilité envers le ou les soumissionnaires.

Gérard Desfonds, Directeur Services de l'équipement, C.E.G.E.P. de Shawinigan, 5655, Boul. des Hêtres, Chambre 136, SHAWINIGAN

POUR FEMMES

SEULEMENT de 16 à 100 ans

Un plein bateau de VIVA 1969

C'est une voiture que vous aimerez, mesdames

C'est petit, confortable, facile à manier

Nos facilités de paiement conviennent aux jeunes femmes qui travaillent

Pour aussi peu que \$142 comptant et \$65.00 par mois 1er versement en Octobre '69

Les nouveaux modèles 1970 n'arriveront qu'au printemps prochain

N'importe quel choix de couleurs Livraison immédiate

VOUS AIMEREZ LES \$\$\$ QUE VOUS ÉPARGNEREZ SUR LA CONSOMMATION DE LA GAZOLINE

PROFITEZ

D'une randonnée gratuite dès aujourd'hui chez Votre maison de confiance au Coeur de La Mauricie

375, 12e Avenue Shawinigan-Sud Tél.: 536-2681

La Commission des Écoles Catholiques de Shawinigan

ADMINISTRATION AVIS PUBLIC

le 16 août 1969

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le sousigné, secrétaire-trésorier, qu'à une session spéciale tenue le 15 août 1969, les membres de ladite Commission Scolaire ont adopté la résolution suivante:

RÉSOLUTION NUMÉRO 99-1969

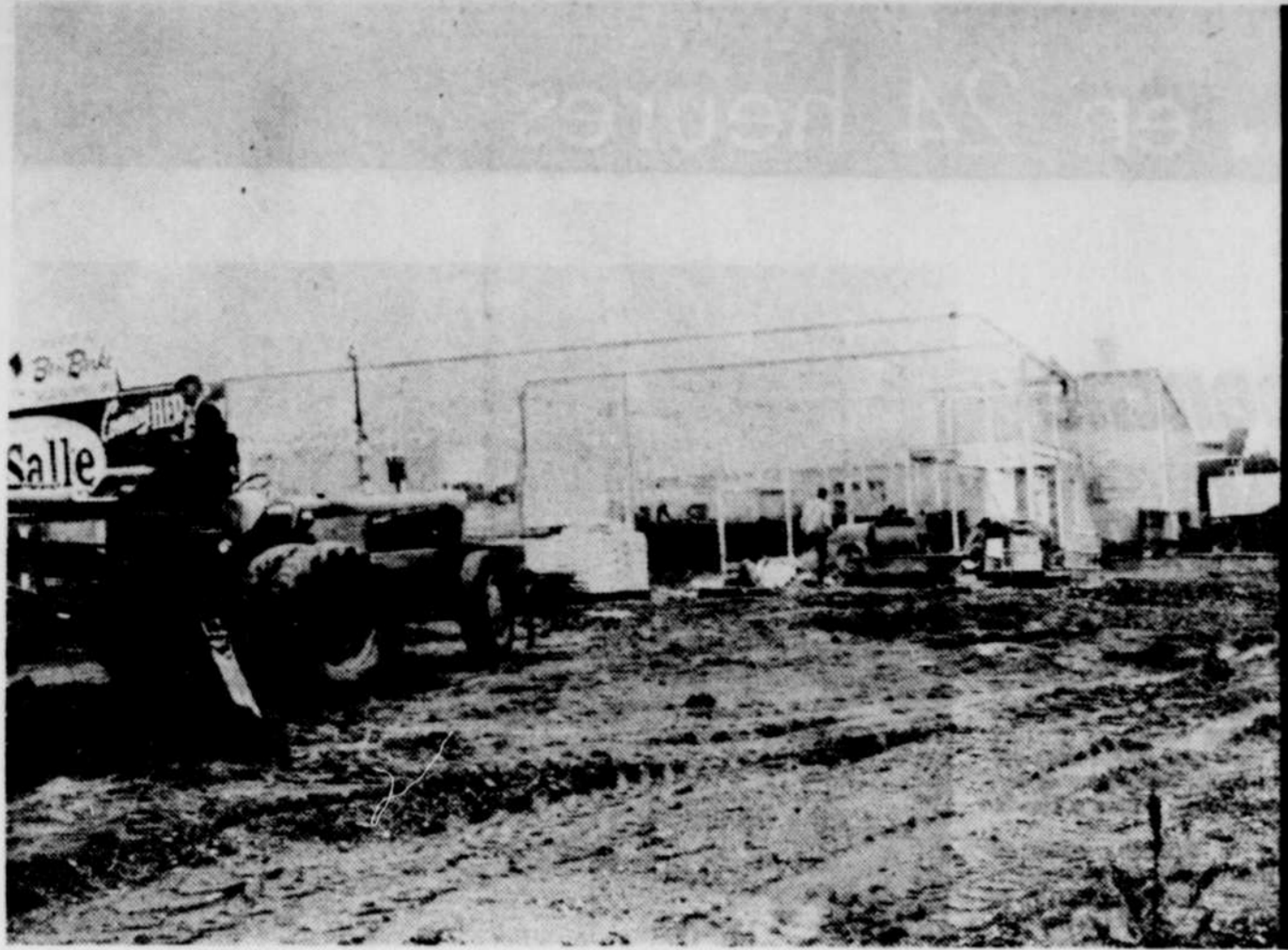
Considérant que La Commission des Écoles Catholiques de Shawinigan juge nécessaire de pourvoir au transport de certains élèves à des écoles sous sa juridiction, il est proposé par M. le commissaire Marc-Edouard Déry aux des soumissions publiques soient demandées conformément à la loi de l'Instruction publique et aux directives suivantes:

- Le contrat sera adjugé pour une période de deux ans commençant le premier septembre 1969, sans privilège de renouvellement ni prolongation.
- Seules sont autorisées à soumissionner pour transporter des élèves des écoles les personnes ou sociétés ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.
- Toute personne ou société qui désire soumissionner devra se procurer au bureau de la Commission la FORMULE DE SOUMISSION et la FORMULE DE CONTRAT moyennant le paiement d'une somme de dix dollars (\$10.00) non remboursable.
- Une seule soumission s'appliquera à tous les circuits, mais la soumissionnaire devra indiquer séparément le prix de chaque circuit.
- Le prix sera établi sur une base annuelle par circuit et non par élève ou par mille. Le soumissionnaire doit vérifier les distances approximatives mentionnées dans la description des circuits. La soumission doit être basée sur 190 jours ouvrables par année.
- Le soumissionnaire doit fournir avec sa soumission un chèque personnel visé fait à l'ordre de La Commission des Écoles Catholiques de Shawinigan pour un montant au moins égal à 10% du prix de la soumission.
- Toute soumission devra être faite sur les formules fournies à cette fin.
- Toute soumission non conforme aux instructions présentées et non accompagnée des documents requis dûment complétés, ne sera pas prise en considération.

RÉCEPTION ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS:

- Les soumissions seront reçues jusqu'à 17h 00, mardi le 26 août 1969, au bureau du secrétaire-trésorier, sous enveloppe scellée portant la mention "SOUMISSION POUR LE TRANSPORT DES ÉLÈVES".
- Les soumissions déposées seront ouvertes ou considérées au cours de la session qui sera tenue à 20h 00, mardi le 26 août 1969 au Centre Administratif de La Commission des Écoles Catholiques de Shawinigan, 500 Avenue Broadway, Shawinigan.
- La Commission Scolaire se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. La présente résolution est adoptée à l'unanimité. Donnée à Shawinigan, ce seizième jour d'août mil neuf cent soixante-neuf.

Le secrétaire-trésorier, ROLAND BOULANGER



Un centre d'achats à Victoriaville

LA CONSTRUCTION DU CENTRE D'ACHATS situé dans le quadrilatère formé par les rues Debigarre, St-François, Romulus et Decoursal avance très rapidement. Déjà quelques murs sont montés et de la façon rapide dont on constate la construction, ce centre d'achats devrait pou-

voir ouvrir ses portes au début de l'automne. Par ailleurs, sur le panneau annonçant le centre d'achats, on aperçoit le nom d'un nouvel établissement qui logera dans le centre d'achats. Il s'agit du tailleur Ben Berke.

(Photo LeRo)

Pannes d'électricité à Montréal

Un secteur de la métropole plongé dans l'obscurité

MONTREAL (PC) — Des dizaines de milliers de Montréalais et de banlieusards ont subi lundi soir une série de pannes

d'électricité dont l'une a plongé tout un secteur de la métropole dans l'obscurité pendant plus de trois heures.

En outre, des centaines de caves ont été inondées par la pluie torrentielle. Ce sont toutefois les villes de

Greenfield Park et de St-Bruno qui semblent avoir été les plus touchées puisque le courant y a manqué dans certains secteurs pendant plus de quatre heures.

Collisions mortelles

Bien qu'on ne puisse aucunement attribuer ces accidents à l'orage, deux violentes collisions ont fait cinq morts dans la région. Le premier accident, survenu sur la route No 21, à Iberville, a coûté la vie à trois frères, MM. Jimmy, Réal et Alexandre Coulombe, âgés respectivement de 16, 23 et 9 ans, de Saint-Jean. Ils ont tous trois été tués sur le coup lorsque leur voiture est entrée en collision frontale avec un camion-remorque.

A Lachine, une triple collision a fait deux victimes et plusieurs blessés. Les morts sont: Mme Kathleen Woodrom, 69 ans, de Westmount et Dorothy Charlebois, 48 ans, de Montréal.

Pannes d'électricité

Les téléphonistes de l'Hydro-Québec ont été débordées d'appels. Plus de 1,500 personnes se sont plaintes au bureau du secteur Saint-Laurent à la suite de pannes de durées diverses. Quelques municipalités de la région, tant de la rive nord que de la rive sud et de l'île de Montréal ont été privées totalement ou en partie d'électricité au cours de la soirée.

Un mécanicien de locomotive

Le premier soldat allié à débarquer à Rouen

SAINT-BONIFACE (PC) — C'est à un mécanicien de locomotive diésel du Canadien National que revenait, il y a 25 ans le 30 août, l'insigne honneur d'être le premier soldat allié à mettre pied dans Rouen, au cours de la marche vers la libération de la France.

Les rouennais s'en souviennent et, les 29 et 30 août, sur le sol français, ils rendront hommage à Charles-Edouard Lacroix, de Saint-Boniface, et lui diront la profonde reconnaissance due aux libérateurs canadiens d'il y a un quart de siècle. Aujourd'hui, M. Lacroix, qui est marié et père de deux enfants, coiffe la casquette du mécanicien de locomotive diésel: Il

y a 25 ans, Charles-Edouard Lacroix, alors âgé de 19 ans, portait l'uniforme et les insignes du Régiment de la Chaudière. C'est grâce à la mémoire fidèle d'une Française de 64 ans, Mme H. Mauconduit, de Messil — Esnard, en banlieue de Rouen, que M. Lacroix a pu être retracé. Mme Mauconduit raconte que vers 8h15 du matin le 30 août 1944, des l'arrivée des troupes alliées, elle avait conversé quelques instants avec l'estafette qui marchait en tête du convoi. Mme Mauconduit terminait son récit en disant que "le jeune Canadien était reparti peu après vers son destin, et demeure à Saint-Boniface avec sa femme, Rhéa Dufault, de Saint-Boniface, qu'il épousa en 1951, depuis bientôt quatorze ans.

Onze nouveaux curés

VICTORIEVILLE (R.L.) — Onze paroisses du diocèse de Nicolet ont accueilli leur nouveau curé depuis le début du mois d'août. Voici d'ailleurs la liste de ces paroisses et le nom de leur curé:

St-Thérèse de Drummondville: Victorien Leblanc; La Baie: Gabriel Leblanc, St-Guillemme: Marcel Desrosiers, Notre-Dame de Pierreville: Pierre Demontigny, L'Avenir: Bruno Benoit, St-Nicéphore: Orner Proulx, St-Félix de Kingsley: Roger Geoffroy, St-Samuel: Rosaire Lemaire, St-Rémi de Tingwick: Marcel Pinaud, St-Joachim: Jean Bruno Lefebvre, Précieux-Sang: Jacques l'Allier.

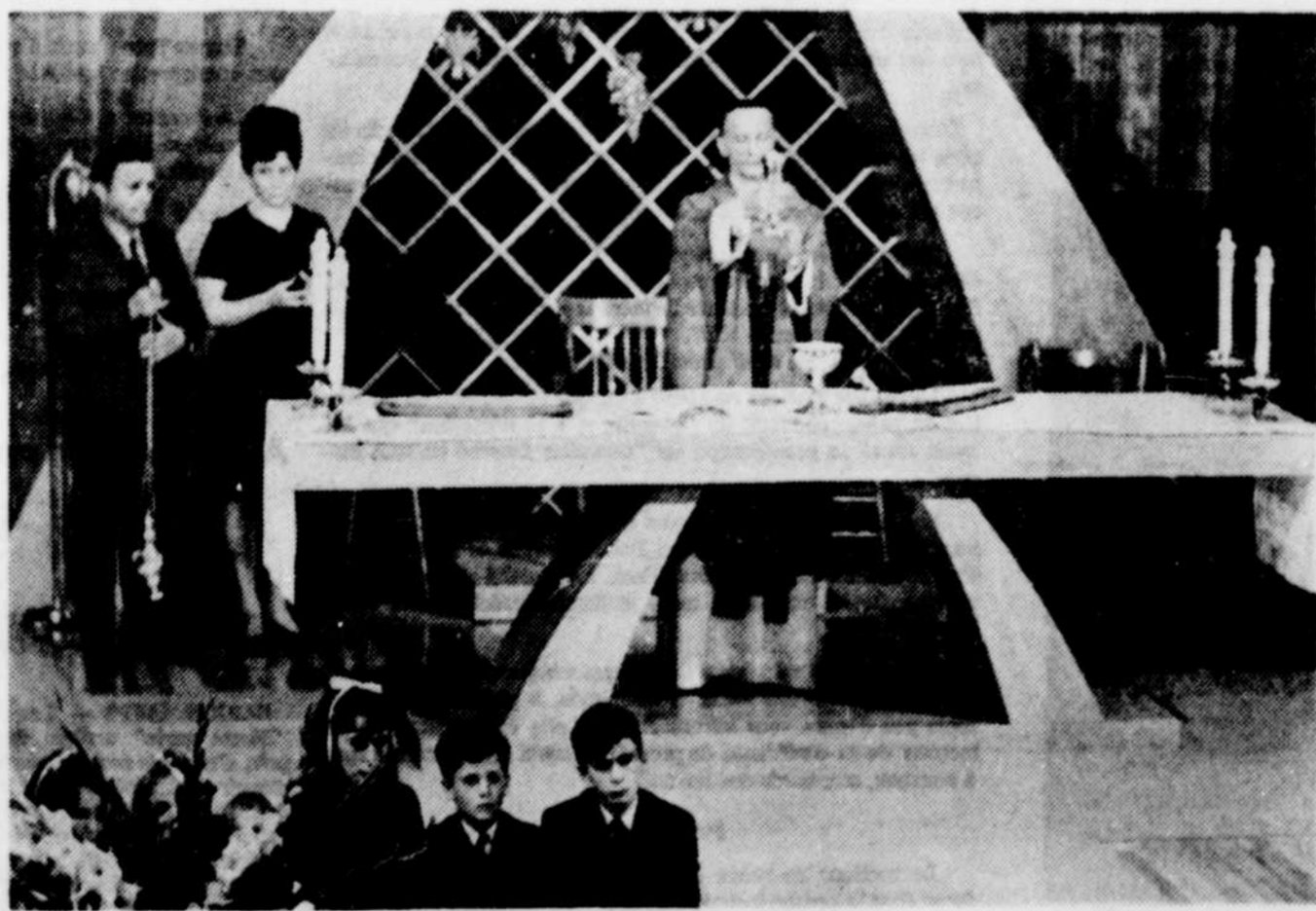
Ces quatre derniers en sont à leur première expérience comme curé. Dans chacune de ces paroisses, avant la messe dominicale, il y a eu une cérémonie d'installation où le délégué de l'évêque a lu la lettre de nomination du nouveau curé et a présenté celui-ci aux paroissiens. Par la suite, le nouveau curé fait une profession de foi et prête serment de bien administrer la paroisse.

Rôle

Le rôle du curé dans une paroisse est d'y continuer la présence de Dieu. C'est pourquoi, le premier acte officiel d'un nouveau curé est de présider la messe.

PLUSIEURS PAROISSIENS DE Ste-Victoire et Victoriaville se sont rendus à St-Samuel, dimanche matin, afin d'assister à la cérémonie d'installation du nouveau curé de cette paroisse, l'abbé Rosaire Lemaire. L'abbé Lemaire,

que nous apercevons ici sur la photo, était vicaire à Ste-Victoire. Il était aumônier de plusieurs organismes et membre du club Optimiste. Il était fort estimé de ses paroissiens.



(Photo LeRo)

L'abbé Lemaire devient curé à St-Samuel

Fermeture du pont de St-Léonard

QUEBEC — Le ministère de la Voirie désire informer les automobilistes que le pont de Saint-Léonard, sur la route 13, dans le comté de Nicolet, sera fermé à toute circulation, à compter de mercredi le 20 août 1969 à 7 heures du matin. Le pont demeurera fermé pour une période d'environ cinq jours pour permettre d'effectuer certaines réparations.

Cependant, chaque fois qu'il sera possible de le faire, le pont sera ouvert pour de courtes périodes, le matin, le midi et le soir (aux heures de pointe), afin de faciliter le déplacement des travailleurs d'une rive à l'autre. De plus, on tentera de garder le pont ouvert durant la nuit et pendant la prochaine fin de semaine. Les automobilistes appelés à circuler dans ce secteur sont priés de prendre note qu'il leur faudra faire un détour via la route 34 afin d'éviter le pont de Saint-Léonard. D'ailleurs, le ministère de la Voirie postera des signaleurs à la jonction de la route 13-24 et sur la route Transcanadienne afin de diriger la circulation.

Le ministère remercie les automobilistes de leur collaboration à cette occasion et les invite à redoubler de prudence.

Rendez-vous pour les parents d'enfants inadaptés

DRUMMONDVILLE — Tous les parents d'enfants inadaptés intéressés par le choix qui sera fait des locaux scolaires pour leurs enfants cette année, sont priés de prendre note que ce sujet sera discuté et qu'une décision sera vraisemblablement prise au cours de la réunion de la Commission scolaire de Drummondville, tenue jeudi soir, le 21 août au 300 rue St-Georges, Drummondville.

Quatre fonctionnaires ontariens séjournent dans la capitale

QUEBEC (PC) — Une délégation de quatre hauts fonctionnaires du gouvernement ontarien, dirigée par M. L. A. Cornwall, séjourne actuellement dans la capitale en tant qu'invités du Bureau provincial de la statistique. Le but de cette rencontre est d'établir un programme d'échanges de renseignements statistiques, surtout au niveau de la production industrielle. Les autres sujets considérés sont: l'administration générale du recensement de manufacturiers, le programme de collection et de publication des statistiques, les problèmes de liaison entre les divers bureaux de statistiques à l'échelle nationale et finalement, les problèmes de conception et le caractère confidentiel des statistiques.

Les Philanthropes et Jacques Le Page en vedette à la boîte à chansons l'Echanson

SHAWINIGAN-SUD (R.L.) — Les Philanthropes, un populaire groupe de musiciens et de chanteurs de Saint-Georges de

et jeunes filles de Grand'Mère-Est et Saint-Georges de Champlain forment le groupe des Philanthropes. Ils ont remporté un formidable succès à leurs premières apparitions publiques à l'Echanson et à l'Idéal. C'est pourquoi l'Echanson a décidé de les réinviter pour un second spectacle cette saison.



Jacques Le Page

Champlain et Jacques Le Page, vedette de la radio locale, offriront un spectacle de qualité jeudi soir à l'Echanson.

Les philanthropes

Une quinzaine de jeunes gens

Jacques Le Page

Vedette de la radio et de la télévision, Jacques Le Page est déjà bien connu dans la région de la Mauricie. En effet Jacques Le Page travaille depuis trois ans comme annonceur au poste CKSM et il débute maintenant à la télévision de Trois-Rivières.

Bien que Jacques Le Page en soit à ses débuts comme chanteur soliste, il a déjà accumulé beaucoup d'expérience soit dans le chant choral ou avec de petits groupes vocaux.

Son premier spectacle d'importance jeudi soir à l'Echanson fera découvrir une autre facette de son talent qui s'est déjà manifestée à la radio, au théâtre et à la télévision. Doué d'une voix remarquable, Jacques Le Page possède un bon potentiel pour affronter l'expérience du tour de chant.

Il s'agit d'un spectacle fort intéressant que présente l'Echanson jeudi soir à 8h30.

Clôture des activités

L'Ecole de Formation Cycliste élira un Monsieur et une Mlle Cycliste vendredi

SHAWINIGAN (J.A.D.) — L'Ecole de Formation Cycliste de Shawinigan clôturera ses activités vendredi, le 22 août. A cette occasion, il y aura élection d'un "Monsieur Cycliste" et d'une "Mlle Cycliste". Le directeur de l'Ecole de Formation Cycliste, M. Jacques Gagnon, a cependant déclaré que pour les "cyclotourneurs" les activités ne se terminent pas là mais qu'elles doivent quand même se poursuivre durant toute l'année, grâce à un programme d'entraînement continu. Il a dit que la ville de Shawinigan manque de coureurs-cyclistes et qu'il était temps de prouver que Shawinigan est la ville du cyclisme.

M. Gagnon a rappelé que les membres de l'Ecole de Formation Cycliste ont grandement apprécié la variété des activités qui leur ont été offertes. Il a mentionné que le cyclisme ne peut plus se limiter à la pratique simple d'un sport, qu'il de-

vient vite un élément de formation. Le directeur de l'Ecole de Formation Cycliste a tenu à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réussite des activités. Il a par ailleurs fait part que le cyclisme à Shawinigan renaitra encore plus fort l'an prochain, grâce aux jeunes, aux parents, aux supporters du club Optimiste, aux policiers de Shawinigan, et à la foule de collaborateurs.

Le maire Bruneau invite un citoyen mécontent à solliciter un siège de conseiller municipal

SHAWINIGAN (D.B.) — Le maire J.-Maurice Bruneau a invité lundi soir un citoyen qui critique régulièrement les décisions du conseil à se qualifier lui-même pour un poste de membre du conseil.

Cette réplique du maire de Shawinigan faisait suite à des critiques que venait de formuler M. Bruno Boisvert, un citoyen assidu aux séances du conseil. M. Boisvert, qui venait de s'en prendre à la décision du conseil d'embaucher sept nou-

veaux policiers, a blâmé le conseil d'agir de la sorte en disant que la ville du Cap-de-la-Madeleine avait moins de policiers que Shawinigan et plus de population.

Le maire Bruneau a répondu que Shawinigan était une ville très achalandée en raison de l'affluence en provenance des villes et des campagnes environnantes et que cela nécessitait plus de policiers. Poursuivant ses attaques contre le conseil, M. Boisvert a déclaré que la ville était mal ad-

Collaboration avec les institutions scolaires

Le Centre culturel de Shawinigan est prêt à entreprendre sa nouvelle saison artistique

SHAWINIGAN (R.L.) — Le Centre culturel de Shawinigan entreprend sa nouvelle saison en instituant une étroite collaboration avec les institutions scolaires de la région.

En effet, M. Henri Blanchard a déclaré qu'il s'agissait là d'un heureux développement dans les relations entre le Centre culturel et les commissions scolaires. Selon ces ententes des programmes spéciaux seront prévus pour les étudiants des commissions scolaires locales, ceux de la Régionale de la Mauricie et du CEGEP de Shawinigan.

Montréal et de la Comédie canadienne. Parmi les grands noms qui furent au calendrier un remarquable d'abord, le Ballet Royal de Winnipeg, une troupe folklorique de l'Inde et un autre d'Afrique.

Les productions d'aujourd'hui, organisation française, présentera "Huis-Clos" de Jean-Paul Sartre et une pièce de Marivaux. Par ailleurs, les mélomanes seront servis à souhait par la Société lyrique d'Aubigny, qui présentera des extraits des "Pêcheurs de perles," le pianiste Ronald Turini et le chanteur Louis Quilico.

Le Théâtre populaire du Québec viendra jouer "Encore cinq minutes" de Françoise Loranger avec Marjolaine Hébert et Jean Duceppe. Le ministère des Affaires culturelles devrait également programmer des spectacles à l'intention du Centre culturel de Shawinigan.

Du côté des chansonniers, M. Blanchard nous a affirmé qu'un bon nombre de contacts avaient été établis avec des chansonniers français et canadiens mais qu'aucune entente n'avait encore été signée. Cependant, on s'attend de façon assez certaine à la venue des "Trois Méneestrels" et de Yvon Deschamps.

Cette étroite collaboration permettra aux étudiants d'assister à des représentations spéciales de certaines manifestations et ce, à taux réduits. Pour les spectacles du calendrier régulier, les étudiants bénéficieront d'un escompte de 30 pour cent. Cet escompte est cependant inférieur à celui de 50 pour cent accordé l'an dernier, mais M. Blanchard a déclaré qu'il était impossible d'arriver autrement dans les finances du Centre.

Le programme

Le programme de la prochaine saison offre à la population de la région de Shawinigan, des spectacles qui viendront tout droit de la Place des Arts de

Montréal et de la Comédie canadienne. Parmi les grands noms qui furent au calendrier un remarquable d'abord, le Ballet Royal de Winnipeg, une troupe folklorique de l'Inde et un autre d'Afrique.

M. Henri Blanchard, animateur du centre culturel, a déclaré que le prochain programme était le meilleur qu'avait connu le centre culturel et il a affirmé que le public de Shawinigan était très chanceux de pouvoir profiter de spectacles qui coûtent le double du prix à Montréal.

Enfants

Un merveilleux programme pour enfants a été établi par le directeur artistique, M. André Guillemette. Le Théâtre du Calendule reprendra ses activités. Une série de films de haute qualité a également été réservée et par ailleurs, des troupes de l'extérieur viendront aussi divertir les enfants.

Boîte à chansons

La boîte à chansons et discothèque du Centre culturel "Le Zodiak" ouvrira de nouvelles portes en septembre. Son programme se propose d'offrir un bon nombre de spectacles de qualité à ses adeptes.

Cours

Les différents cours qui se donnaient au Centre culturel reprendront le mois prochain. Ces cours de chant, danse, dessin, peinture, seront clôturés à la fin de la saison par des recitals et des expositions des œuvres des étudiants.

Deux personnes sont blessées dans un accident

GRAND'MÈRE (R.M.) — Un accident de circulation survenu au même endroit que celui de lundi à Grand'Mère, soit à l'intersection de la 17e Rue et 5e Avenue, a fait deux autres blessés hier. Les deux personnes blessées sont Marie et Jean Corviveau, âgés respectivement de 12 et 8 ans, qui prenaient place dans l'automobile conduite par leur père, M. Raymond Corviveau de la 7e Avenue à Grand-Mère.

L'autre véhicule était conduit par M. Roland Côté qui aurait négligé de faire l'arrêt obligatoire de façon appropriée à l'intersection. Les deux conducteurs des véhicules impliqués n'ont subi aucune blessure d'importance.

ne semble inspirer aucune crainte, les blessures étant assez superficielles.

Il s'agit du deuxième accident en deux jours à cette intersection à sens unique.

Ce sont les agents Jean-Guy Beaudoin et Ligory Houle de la Sûreté municipale de Grand-Mère qui se sont rendus sur les lieux pour faire les constatations d'usage.